

106/203

106/203



Comité de la Caisse des Ecoles

mandat Cordonnier 1944/1947



**OBJET DE L'AFFAIRE**

**MAIRIE DE LILLE**

DIRECTION .....

BUREAU : .....

LILLE, LE .....



Le .....

à M. 1945 .....

Rédacteur : M .....

Expédié le .....

par .....





COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES

Réunion du Jeudi 13 Décembre 1945

Le comité de la Caisse des Ecoles, s'est réuni le Jeudi 13 Décembre 1945 à 14 H.30 sous la présidence de Mr. BROUX Adjoint au Maire.

Etaient présents : M.M. BROUX Adjoint, Président de la Caisse des Ecoles - CAMU - COIBA - COLAS - DEGRAVE - FRANCOIS - GODINOT - HAUSER - Mme HEDIN - M.M. HERMEZ - HURET - LEROY - NIGEON - Mme ROHART - M.M. TYTGAT - VANDENBERGHE - VERNET - VINCHE - VISSÉ

Excusés : M.M. BEUGNIES - CAILLIAU - JACOBS - FOULARD -

Absents : M.M. ARNOULD - BIANCHI - VANTROOST - VERIER -

M.M. VANDEN HENDE Chef de la 4° Division - D'HOOSSCHE et BARBOT du service, assistent à la réunion.

COMMISSION DES FINANCES

P.V. de la réunion du 15 Septembre 1945

La commission des Finances s'est réunie le Samedi 15 Septembre 1945 à 9 H.30 sous la présidence de Mr. BEUGNIES.

Etaient présents : M.Mme HEDIN  
M.M. BEUGNIES - CAILLIAU - HERMEZ - VANTROOST - VERNET -  
M. VERIER Receveur Municipal.

Excusés : M.M. POULARD - VITSE -

Absents : M.M. BIANCHI - NIGEON -

M.M. D'HOOSSCHE et BARBOT du Bureau de la Caisse des Ecoles, assistent à la réunion.

PROJET DE BUDGET DE 1946

Le but de la réunion étant de préparer le budget pour l'année 1946 le service rappelle ce qui a été signalé à la réunion du Comité le 7 Septembre 1945 à savoir que le budget accordé en 1945 pour les Cantines Scolaires, Camps de Vacances et Soupes Scolaires s'élève à 8.436.000 frs tandis que les traitements et salaires sont inscrits pour un montant de 4.732.000 frs, auxquels il y a lieu d'ajouter une somme de 3.262.000 frs demandée au Budget supplémentaire sans réserve d'autres augmentations possibles.

...../



Divers prix de revient établis pour le premier semestre de 1945, situent aux environs de 14 frs le prix de revient actuel d'un repas.

Le barème progressif ayant été écarté au cours de la même réunion, il y a lieu de fixer un prix unique pour le repas.

Une longue discussion s'engage à ce sujet entre tous les membres de la commission au cours de laquelle Mr. BARBOT, qui est toujours resté au Service des Cantine, donne lecture des différents taux des subventions accordées par le Secours National avec l'application du barème progressif.

La commission fixe le prix du repas à 9 frs.

La gratuité sera accordée aux enfants dont les parents sont secourus du Bureau de Bienfaisance, aux titulaires de l'allocation Militaire et à ceux dont le montant global des ressources, n'atteint pas le salaire moyen départemental pour la région du Nord.

La commission demande à M.M. HERMEZ et VANTROOST d'intervenir au Comité de l'Entr'Aide Française pour que non seulement celui ci continue à subventionner les Cantine Scolaires, mais examine la possibilité d'augmenter les dites subventions.

Mr. VERIER, Receveur Municipal, reconnaît qu'il est matériellement impossible d'établir un projet de budget même approximatif.

Afin de se rapprocher le plus possible de la réalité, la commission demande au Service de faire relever lors de la prochaine perception dans les centres le montant des ressources de chaque famille qui se fera inscrire, pour permettre au service de proposer au cours de la prochaine réunion un projet de budget approximatif.

Après discussion sur la façon de calculer les ressources, le comité décide d'accorder la gratuité à toutes les familles dont les ressources n'atteignent pas le montant du salaire moyen départemental, c'est à dire 3.600 frs par mois sans tenir compte des allocations familiales et prime au salaire unique.

La séance est levée à II H.30

ADOPTÉ

P.V. de la réunion du 2 Novembre 1945

La commission des Finances s'est réunie le Vendredi 2 Novembre 1945 à 15 heures sous la présidence de Mr. BEUGNIES.

- Etaient présents : M.M. BEUGNIES - HERMEZ - NIGEON - POULART - VANTROOST
- Excusés : M.M. CAILLIAU - VERNET - VITSE - VERIER, Receveur Municipal -
- Absents : M. BIANCHI - Mme HEDIN -

...../



Mr. BROUX Adjoint au Maire, Président de la Caisse des Ecoles -  
M.M. D'HOOSSCHE et BARBOT au service, assistent à la réunion.

LETTRE DE LA MAISON CABY

A la suite d'une entrevue avec Mr. Jules VANCOILLIE, Délégué de la Maison CABY à St. ANDRE, cette dernière offre la somme de 20 frs par jour de fonctionnement des Cantines, pour l'enlèvement des eaux grasses et issues des Cantines Scolaires.

La commission donne un avis favorable à cette offre.

AUGMENTATION DES SURVEILLANTES ET SURVEILLANTS DES CANTINES.

Par lettre en date du 1er Octobre, les surveillantes et surveillants de Cantines, demandent que la rétribution journalière qui est actuellement de 8 Frs par jour ( plus le repas ) soit revalorisée suivant le barême appliqué aux traitements et salaires servis dans les différentes administrations c'est-à-dire 8 x 3.

La commission estimant que le prix du repas servi a subi également une forte hausse, décide que l'indemnité journalière de 8 Frs sera porté à 16 Frs à partir du 1er Novembre 1945.

En ce qui concerne les instituteurs qui sont actuellement chargés de suivre les enfants pendant le parcours de l'école à la Cantine, la commission décide de les supprimer par extinction. Toutefois dès qu'une surveillance deviendra vacante, le poste sera offert au personnel enseignant de l'école.

DEMANDE DE GRATUITE DE CANTINE.

Par lettre en date du 16 Octobre, Mme Vve COCHEZ, 43 rue du Pole Nord à Lille, sollicite la gratuité de cantine pour son fils orphelin de guerre, âgé de 12 ans qui a obtenu une bourse Nationale et fréquente l'Institut Denis Diderot.

La commission enet un avis favorable à condition que cet enfant aille à la Cantine Fénelon.

LETTRE DE LA Cie FRANCAISE DES PRODUITS LIEBIG.

Pour faire suite à une visite de son représentant, la Cie Française des Produits LIEBIG, propose du viandox liquide pour servir des boissons chaudes.

La commission décide de répondre négativement à cette offre.

PROJET DE BUDGET POUR 1946

La commission examine chaque article du budget tant en recettes qu'en dépenses et après examen, décide de demander une subvention municipale de 13.000.000 de Franss.

La séance est levée à 16 H.30

ADOPTÉ



PROJET DE BUDGET POUR 1946

RECETTES

Art. I - Subvention Municipale .....	13.000.000.00
" 2 - Rentes sur l'état .....	266.40
" 3 - Vente des eaux grasses .....	4.000.00
" 4 - Vente de tickets de cantine .....	2.760.000.00
" 5 - Recettes diverses et imprévues, dons, versements de salaires etc.	1.00
" 6 - Subventions ( Etat et Entr'aide Française).	50.000.00
	<hr/>
	15.814.267.40
	<hr/>

DEPENSES

Art. I - Traitement du personnel .....	590.000.00
" 2 - Imprimés, Fournit. de bureau, Assu- rances, Divers et Imprévis.....	150.000.00
" 3 - Transports .....	200.000.00

CANTINES SCOLAIRES

Art. 4 - Denrées .....	4.400.000.00
" 5 - Matériel et entretien .....	450.000.00
" 6 - Chauffage et éclairage .....	700.000.00
" 7 - Salaires cuisinières et aides manoeuvres, etc.....	4.000.000.00
" 8 - Frais de surveillance .....	520.000.00
	<hr/>
" 9 - Camps du Jeudi .....	1.500.000.00
" 10 - Camps de Vacances .....	3.300.000.00
	<hr/>

15.810.000.00



(5)

COMMISSION DES DENREES

P.V. de la réunion du 28 Septembre 1945

---

La commission des Denrées, s'est réunie le 28 Septembre 1945 à 15 heures sous la présidence de Mr. VINCHE.

Présents : Mme ROHART  
M.M. COIBA - FRANCOIS - GODINOT - JACOBS - NIGEON -  
VANDENBERGHE - VINCHE -

Excusés : M. TYTGAT

M.M. D'HOOSCHE et BARBOT assistent à la réunion.

En ouvrant la séance, le président indique que le but de la réunion est d'examiner ce que la commission peut faire dans la situation actuelle.

Autrefois, elle était chargée de l'examen des échantillons remis, après appels d'offres, par les divers fournisseurs.

Le service indique qu'il n'est plus possible de procéder ainsi pour le moment puisque nous recevons de l'Entr'aide Française les bons de déblocage pour les quantités qui nous sont attribuées et que toutes ces denrées sont taxées.

Il nous est seulement permis depuis peu de temps de choisir le fournisseur.

A ce sujet le service donne connaissance d'une lettre de Mr. MENU, 38 rue de Trévisse, se recommandant de Mr. le Maire pour la livraison de denrées.

Pour les légumes frais et les Pommes de terre, même situation, les achats se font au fur et à mesure que nous trouvons la marchandise.

Concernant la viande, il faut attendre que le nouveau système de répartition soit connu pour pouvoir prendre une décision.

Pour le pain, la commission est d'avis de liquider le stock de farine qui se trouve à l'indépendante.

Pour la bière, Mr. VINCHE, fait connaître que les brasseries vont pouvoir fonctionner presque dans les mêmes conditions qu'avant guerre, les matières premières nécessaires à la fabrication commençant à arriver.

Il y aura donc lieu de demander des prix et des échantillons à 1° et 2° pour la prochaine réunion qui aura lieu le 16 Novembre à 15 Heures.

...../



Au cours de la discussion, il est rapporté à la commission que les fournisseurs se plaignent du retard apporté au règlement de leurs factures. La commission demande au service d'attirer l'attention de Mr. l'Adjoint aux Finances sur ce point.

La séance est levée à 16 heures.

ADOPTÉ

P.V. de la réunion du 16 Novembre 1945

La commission des denrées s'est réunie le Vendredi 16 Novembre 1945 à 15 heures, sous la présidence de Mr. VINCHE.

Présents : M.M. FRANCOIS - JACOBS - NIGEON - Mme ROHART - M.M. TYTGAT - VANDENBERGHE - VINCHE .

Absents : M.M. COIBA - GODINOT.

M.M. BROUX, Adjoint au Maire, Président de la Caisse des Ecoles - D'HOOSSCHE et BARBOT du service, assistent à la réunion.

En ouvrant la séance, Mr. VINCHE adresse ses félicitations à Mr. Gustave FRANCOIS qui vient d'être nommé officier du Mérite Social.

Mr. VINCHE, signale à la commission que prié par le Chef de Service de l'accompagner en vue de l'achat de la viande, il s'est rendu en compagnie de M.M. D'HOOSSCHE et BARBOT, 1° aux abattoirs de Lille - 2° aux Halles Centrales pour examiner la viande et constater les prix. 3° chez Mme Vve LEMAIRE à LOOS, ancienne adjudicataire de la Caisse des Ecoles, qui a offert de la viande au prix de 70 frs le kilog. premier choix, alors que le prix aux abattoirs et aux halles était de 80 à 85 frs le kilog.

Mr. VINCHE, tient à déclarer qu'il remercie le service de lui avoir permis de voir sur place les difficultés rencontrées pour se procurer les marchandises et le félicite de travailler dans l'intérêt de la Caisse des Ecoles.

#### ADJUDICATION DE LA BIÈRE POUR 1946.

En vue de procéder à l'adjudication pour la fourniture de bière nécessaire aux Cantines Scolaires, des appels d'offres ont été adressés aux Brasseries suivantes :

L'AVENIR	16, rue d'Aguesseau
LA GRANDE BRASSERIE	39, Bd de la Moselle
BRASSERIE MASSE-MEURISSE	114, rue de la Barre
BRASSERIE DU COQ-HARDI	45, rue de la Louvière
BRASSERIE DU PELICAN	2, rue Delphin Petit
BRASSERIE JOSEPH VANDAMME	14, rue Tenremonde

...../



2 brasseries seulement ont répondu :

- 1° La Brasserie Joseph VANDAME qui propose la bière à 1° au prix de 3 frs le litre.
- 2° la Brasserie l'AVENIR qui propose la bière à 1° au prix de 2.90 le litre et la bière à 2° au prix de 3.90 le litre.

Après avoir goûté les échantillons, la commission déclare Adjudicataire la Brasserie l'AVENIR pour la bière à 2° au prix de 3.90 le litre.

=====

Le service fait part à la commission qu'il a reçu du service des Finances copie d'une ordonnance N° 45 - 2707 - du 2 Novembre 1945, relative à la réglementation des marchés des Communes, des Syndicats de communes et des établissements Communaux de Bienfaisance ou d'assistance.

Après la lecture de cette ordonnance faite par Mr. BARBOT, la Commission pense qu'il ne sera pas facile d'observer les instructions de cette ordonnance, car aucun fournisseur ne voudra s'engager à fournir des denrées autrement qu'aux prix de la taxe et à payer les frais d'enregistrement etc...aussi estime t-elle de surseoir à l'application de cette ordonnance.

=====

Mr. JACOBS signale que, les travaux aux Cantines du Buisson, demandés dans son rapport du 12 Septembre, ne sont pas encore faits.

La commission charge le service d'intervenir près du Service des Travaux pour que le, nécessaire soit fait au plus tôt.

La séance est levée à 16 H.15

ADOPTÉ

QUESTIONS DIVERSES

MENU SPECIAL DE NOEL

A l'occasion de la fête de Noël un menu spécial sera servi aux enfants fréquentant régulièrement les Cantines Scolaires, le Samedi 22 Décembre.

le menu suivant est adopté

- Potage printanier
- Boeuf à la casserole
- Petits pois et pommes vapeur
- Confiture - Pain - Bière -

...../



Le Comité décide également de remettre à chaque enfant fréquentant les écoles publiques, un sachet de bonbons de 250 grammes.  
Les Cantines fonctionneront pendant les vacances?

PRIX DU REPAS DES CUISINIÈRES ET AIDES

Par arrêté en date du 30 Juin 1942, le prix du repas des cuisinières et aides des cantines Scolaires était fixé à 5 francs. En raison de l'augmentation du prix de revient de ces repas, le Comité décide qu'à partir du 1er Janvier le prix sera porté à 9 francs.

REPAS DES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT

A la suite d'une démarche faite par le secrétaire du Groupement des Instituteurs Lillois, le Comité de la Caisse des Ecoles accepte exceptionnellement et provisoirement que les membres de l'enseignement dans l'impossibilité de retourner chez eux et trop éloignés d'un restaurant Municipal à prendre leur repas de midi à la Cantine.

Il est bien entendu que le prix du repas ne peut être celui réclamé aux enfants. Le prix est porté à 20 francs.  
De plus certains tickets seront réclamés.

PERSONNEL DE SURVEILLANCE DES CAMPS DE VACANCES

Mr. GODINOT déclare qu'à son avis le personnel de surveillance des Camps de Vacances n'a pas été à la hauteur de sa tâche.

M. M. VANDEN HENDE et BROUX font remarquer que le recrutement de ce personnel a dû se faire au "pied levé" et que dans ces conditions il a été impossible de le sélectionner.

M. BROUX informe le Comité que pour l'avenir d'autres dispositions seront prises. En effet en accord avec Mr. TURPIN, Chef des Scouts municipaux, il sera fait appel aux jeunes gens de ce groupement dont certains ont 17-18 ans qui tout en surveillant seront plus à même d'organiser des jeux. De ce fait les enfants seront plus assidus aux Camps et la surveillance plus rationnelle.

PERSONNEL EN SURNOMBRE DANS LES CANTINES

Monsieur VINCHE signale que lors d'une visite à la Cantine Baggio il a constaté que malgré la diminution assez forte des effectifs de la Cantine, le personnel n'était pas réduit en proportion, et que dans ces conditions les dépenses pour les salaires grèvent fortement le budget de la Caisse des Ecoles et demande si parmi le personnel certaines femmes n'ont pas atteint la limite d'âge qui était fixée avant guerre.

Le Chef de Service répond que l'Administration Municipale n'a pas encore pris position à ce sujet. Dans ces conditions le Comité décide de surseoir jusqu'à ce que l'Administration Municipale ait pris elle même une décision.

La séance est levée à 16 Heures.

~~REUNION~~





VILLE DE LILLE

PROCES VERBAL

4ème Division

de la Réunion du 9 Mars 1945

Caisse des Ecoles

M.M. les Membres du Comité de la Caisse des Ecoles se sont réunis le Vendredi 7 Septembre 1945, à 16 heures, à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de M. l'Adjoint Broux.

Etaient présents: M.M. Broux, Beugnies, Cailliau, Coiba, Colas Degrave, François, Godinot, Hermez, Huret, Jacobs, Leroy, Nigeon, Poulard, Tytgat, Vandenberghe, Vantroost, Verier, Vernet, Vinche, Viste, M. Boddaert représentant M. Arnould, Inspecteur primaire, empêché.

Excusés: Mmes Hédin, Rohart, M.M. Camu, Hanser

Absent: M. Bianchi.

M. Vandenhende, Chef de la 4è Division et M. Barbot, du bureau de la Caisse des Ecoles, assistent à la réunion.

En ouvrant la séance M. l'Adjoint Broux souhaite la bienvenue aux Membres du Comité; il présente les excuses et les regrets de M. le Maire, retenu par les devoirs de sa charge, de ne pouvoir assister à cette première réunion. Il assure le Comité de toute la sollicitude de l'Administration Municipale et marque sa satisfaction de la reconstitution de la Caisse des Ecoles qui, après une période troublée, reprend son activité sur ses anciens principes pour la défense des oeuvres et de l'école laïque.

Constitution du bureau.-

Le bureau est formé comme suit :

Président : M. Broux, adjoint au Maire, délégué.

Vice-Présidents: M.M. Vinche, Degrave, Beugnies.

Secrétaire-Général: M. Camu

Trésorier : M. Verier, Receveur Municipal

Secrétaires Adjoints : M.M. Nigeon et Godinot

M. Broux donne ensuite quelques explications sur la marche actuelle du service dont le budget est rattaché au budget Ville pour l'exercice en cours, et fonctionne sous les auspices de M. le Maire et de lui-même, avec M.M. Vandenhende, D'Hoossche et Barbot.

Les camps de vacances ont été réouverts et fonctionnent aussi de façon satisfaisante.



M. Vinche rend hommage au bureau d'avoir mené à bien cette réorganisation. Après un échange de vues il exprime sa satisfaction à M. Broux.

En remerciant, M. l'Adjoint informe le Comité que cette année, comme par le passé, une fête clôturera la période des Camps de Vacances. Les communes soeurs ont été invitées à y participer, des friandises seront offertes aux enfants et il sera fait appel à des musiques régimentaires pour le défilé.

Il passe ensuite la parole à M. Barbot pour l'exposé du Budget de 1945.

Ce dernier rappelle la présentation du Budget de la Caisse des Ecoles avant qu'il soit rattaché au Budget Ville.

Il signale que le Budget accordé en 1945 pour les Cantines Scolaires, Camps de Vacances et Soupes Scolaires s'élève à 8.436.000 frs tandis que les traitements et salaires sont inscrits pour un montant de 4.732.162 frs auxquels il y a lieu d'ajouter une somme de 3.282.000 frs demandée au Budget Supplémentaire; sous réserve d'autres augmentations possibles.

Divers prix de revient établis pour le premier semestre de 1945 situent aux environs de 14 frs le prix de revient actuel d'un repas.

Il rappelle le système de barème appliqué : barème progressif tarifant le repas de 3 f à 9 f selon les ressources du foyer. Ce système a soulevé des critiques dans son application.

D'autre part des soupes scolaires sont distribuées dans les écoles pendant la saison d'hiver, le succès de ces distributions a été très médiocre, motivé sans doute par le peu de goût qu'ont les enfants pour une soupe aux légumes servie dans l'après midi et le manque d'hygiène que présente le mode de répartition.

M.M. Vinche et Boddart, Directeur d'école, sont d'accord sur ces faits.

Les transports sont effectués par un service né de la guerre.

Les assurances sont également payes par le Budget Ville.

Par ailleurs, le concours du personnel enseignant, le retour à la vie normale, regroupement familial, rentrée des prisonniers, les effectifs sont des éléments susceptibles d'influer sur le fonctionnement des cantines.

Dans ces conditions, les motifs exposés doivent être examinés de très près pour la présentation du prochain Budget et la constitution d'une Commission de Finances est tout indiquée pour en assurer la préparation.

A la suite de ces explications et après un échange de vues, le Comité est partisan de revenir au repas à prix unique et à la suppression des Soupes scolaires, la distribution d'un biscuit pouvant être envisagée en remplacement.



La Commission des Finances est formée et elle examinera ces questions dans une prochaine réunion.

Composition de la Commission des Finances.

M.M. Beugnies, Bianchi, Cailliau, Mme Hédin, M.M. Hermez, Nigeon, Poulard, Vantroost, Vernet, Viste.

M. Broux invite M. Verier, Receveur Municipal, à assister aux séances où sa présence sera d'un précieux concours.

.....

M. le Maire malgré ses nombreuses occupations, a tenu à venir saluer les Membres du Comité de la Caisse des Ecoles et à leur souhaiter la bienvenue.

Il indique que la tâche à accomplir est grande pour les défenseurs de l'école laïque, il y a un gros travail à faire et il faut en revenir à la légalité républicaine.

Il sait qu'il peut compter sur les Membres du Comité, il leur fait confiance et bien que les difficultés seront grandes, il les assure du concours financier de l'Administration Municipale qui sera toujours prête à les aider.

M. le Maire quitte la réunion salué par tous les Membres.

.....

La séance continue et M. Broux donne quelques explications sur le mode actuel d'approvisionnement nécessaire au fonctionnement des cantines.

M. Vinche se faisant l'écho de certains bruits, et pour y couper court, demande que l'usage des sacs et fourre-tout soit strictement interdit pour le personnel qui doit venir au travail les mains libres.

Le Comité approuve et M. Vinche demande le rétablissement d'une Commission des Denrées. Cette proposition est adoptée.

Composition de la Commission des Denrées

M.M. Coiba, François, Godinot, Jacobs, Nigeon, Mme Rohart, Tytgat Vandenberghe, Vinche.

En ce qui concerne les distributions de vêtements, M. Broux indique que ce service est assuré par le Vestiaire Municipal néanmoins le Comité décide la reconstitution d'une Commission des Vêtements susceptible de fonctionner ultérieurement.



Composition de la Commission des Vêtements.

M.M. Camus, Colas, Degrave, Godinot, Hauser, Huret, Leroy, Vantroost, Vernet.

M. Vinche demande alors pour compléter les attributions des Membres du Comité que soient recréées les délégations de Cantines. Le Comité approuve et les Délégations de Cantines suivantes sont créées:

Cantines scolaires.

Baggio	II rue Racine	M.M.	Vinche
Briand	près de l'Hôpital Camette		Poulard
Buisson	I3 rue Alphonse Leroy		Jacobs
Crèche de Fives	9I rue de Lannoy		Vinche
Dupleix	I8 rue Vantroyen		Degrave
Faubourg d'Arras	rue Paul Bardou		Tytgat
" de Béthune	rue Verhaeren		François
Fénelon- Filles	40 rue Fénelon		Tytgat
Fénelon- Garçons	40 rue Fénelon		Tytgat
Guillaume Tell	2 rue Guillaume Tell		Vantroost
Isly	23 rue Fulton		Cailliau
Saint André	2 rue du Béguinage		Vernet
Vignette	7 rue Baptiste Monnoyer		Beugnies

Cantines maternelles

André	44 rue Paul Lafargue	M.M.	Camu
Auguste Comte	IO rue de Thionville		Godinot
Bara	3 rue Cabanis		Huret
Bichat	3 rue Fulton		Cailliau
Camille Desmoulins	256b Bd Victor Hugo		Beugnies
Chateaubriand	2 rue Roland		François
Gounod	72 rue des Stations		Vinche
Gutenberg	I6 rue de la Baignerie		Viste
Jean Bart	3I rue du Général de Wett		Poulard
Jean Jaurès	6 rue Guillaume Tell		Vantroost
J.J. Rousseau	IOI rue Princesse		Vernet
Jenner	Ib rue Alphonse Colas		Vernet
Jules Simon	I72 rue du Buisson		Jacobs
La Fontaine	95 rue Saint Gabriel		Degrave
Lamennais	60 rue Léonard Danel		Godinot
Louis Blanc	9I rue Guillaume Werniers		Huret
Mozart	I pervis Saint Michel		Nigeon
Philippe de Comines	I6 rue Philippe de Comines		Tytgat
Ruault	26 rue Frédéric Mottez	Mme	Rohart
Victor Hugo	I37 boulevard Victor Hugo	M	Beugnies

Les délégués à l'occasion de leurs visites, M.M. Vandenhende, d'Hoossche et Barbot en assumant le contrôle et les chauffeurs convoyeurs effectuant les livraisons pourront prendre leurs repas dans les cantines.



M. Vinche rappelle alors qu'avant guerre une carte de tramways était attribuée aux membres du Comité pour l'exercice de ces délégations, il demande à M. Broux d'intervenir auprès de l'Administration municipale pour l'obtention de ces cartes. M. Broux interviendra à ce sujet au prochain Conseil d'Administration.

La séance est levée à 17 heures 30

Le Chef de la 4<sup>e</sup> Division

J. VANDENHENDE

Le Secrétaire,

L. BARBOT.

Le Président,

F. BROUX,  
Adjoint au Maire.



VILLE DE LILLE

4ème Division

Caisse des Ecoles

PROCES VERBAL

de la Réunion du 9 Mars 1945



M.M. les Membres du Comité de la Caisse des Ecoles se sont réunis le Vendredi 7 Septembre 1945, à 16 heures, à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de M. l'Adjoint Broux.

Etaient présents: M.M. Broux, Beugnies, Cailliau, Coiba, Colas Degrave, François, Godinot, Hermez, Huret, Jacobs, Leroy, Nigeon, Poulard, Tytgat, Vandenberghe, Vantroost, Verier, Vernet, Vinche, Viste, M. Boddaert représentant M. Arnould, Inspecteur primaire, empêché.

Excusés: Mmes Hédin, Rohart, M.M. Camu, Hanser

Absent: M. Bianchi.

M. Vandenhende, Chef de la 4è Division et M. Barbot, du bureau de la Caisse des Ecoles, assistent à la réunion.

En ouvrant la séance M. l'Adjoint Broux souhaite la bienvenue aux Membres du Comité; il présente les excuses et les regrets de M. le Maire, retenu par les devoirs de sa charge, de ne pouvoir assister à cette première réunion. Il assure le Comité de toute la sollicitude de l'Administration Municipale et marque sa satisfaction de la reconstitution de la Caisse des Ecoles qui, après une période troublée, reprend son activité sur ses anciens principes pour la défense des oeuvres et de l'école laïque.

Constitution du bureau.-

Le bureau est formé comme suit :

Président : M. Broux, adjoint au Maire, délégué.

Vice-Présidents: M.M. Vinche, Degrave, Beugnies.

Secrétaire-Général: M. Camu

Trésorier : M. Verier, Receveur Municipal

Secrétaires Adjointes : M.M. Nigeon et Godinot

M. Broux donne ensuite quelques explications sur la marche actuelle du service dont le budget est rattaché au budget Ville pour l'exercice en cours, et fonctionne sous les auspices de M. le Maire et de lui-même, avec M.M. Vandenhende, D'Hoossche et Barbot.

Les camps de vacances ont été réouverts et fonctionnent aussi de façon satisfaisante.



M. Vinche rend hommage au bureau d'avoir mené à bien cette réorganisation. Après un échange de vues il exprime sa satisfaction à M. Broux.

En remerciant, M. l'Adjoint informe le Comité que cette année, comme par le passé, une fête clôturera la période des Camps de Vacances. Les communes soeurs ont été invitées à y participer, des friandises seront offertes aux enfants et il sera fait appel à des musiques régimentaires pour le défilé.

Il passe ensuite la parole à M. Barbot pour l'exposé du Budget de 1945.

Ce dernier rappelle la présentation du Budget de la Caisse des Ecoles avant qu'il soit rattaché au Budget Ville.

Il signale que le Budget accordé en 1945 pour les Cantines Scolaires, Camps de Vacances et Soupes Scolaires s'élève à 8.436.000 frs tandis que les traitements et salaires sont inscrits pour un montant de 4.732.162 frs auxquels il y a lieu d'ajouter une somme de 3.282.000 frs demandée au Budget Supplémentaire; sous réserve d'autres augmentations possibles.

Divers prix de revient établis pour le premier semestre de 1945 situent aux environs de 14 frs le prix de revient actuel d'un repas.

Il rappelle le système de barème appliqué : barème progressif tarifant le repas de 3 f à 9 f selon les ressources du foyer. Ce système a soulevé des critiques dans son application.

D'autre part des soupes scolaires sont distribuées dans les écoles pendant la saison d'hiver, le succès de ces distributions a été très médiocre, motivé sans doute par le peu de goût qu'ont les enfants pour une soupe aux légumes servie dans l'après midi et le manque d'hygiène que présente le mode de répartition.

M.M. Vinche et Boddaert, Directeur d'école, sont d'accord sur ces faits.

Les transports sont effectués par un service né de la guerre.

Les assurances sont également payes par le Budget Ville.

Par ailleurs, le concours du personnel enseignant, le retour à la vie normale, regroupement familial, rentrée des prisonniers, les effectifs sont des éléments susceptibles d'influer sur le fonctionnement des cantines.

Dans ces conditions, les motifs exposés doivent être examinés de très près pour la présentation du prochain Budget et la constitution d'une Commission de Finances est tout indiquée pour en assurer la préparation.

A la suite de ces explications et après un échange de vues, le Comité est partisan de revenir au repas à prix unique et à la suppression des Soupes scolaires, la distribution d'un biscuit pouvant être envisagée en remplacement.



La Commission des Finances est formée et elle examinera ces questions dans une prochaine réunion.

Composition de la Commission des Finances.

M.M. Beugnies, Bianchi, Cailliau, Mme Hédin, M.M. Hermez, Nigeon, Poulard, Vantroost, Vernet, Viste.

M. Broux invite M. Verier, Receveur Municipal, à assister aux séances où sa présence sera d'un précieux concours.

.....

M. le Maire malgré ses nombreuses occupations, a tenu à venir saluer les Membres du Comité de la Caisse des Ecoles et à leur souhaiter la bienvenue.

Il indique que la tâche à accomplir est grande pour les défenseurs de l'école laïque, il y a un gros travail à faire et il faut en revenir à la légalité républicaine.

Il sait qu'il peut compter sur les Membres du Comité, il leur fait confiance et bien que les difficultés seront grandes, il les assure du concours financier de l'Administration Municipale qui sera toujours prête à les aider.

M. le Maire quitte la réunion salué par tous les Membres.

.....

La séance continue et M. Broux donne quelques explications sur le mode actuel d'approvisionnement nécessaire au fonctionnement des cantines.

M. Vinche se faisant l'écho de certains bruits, et pour y couper court, demande que l'usage des sacs et fourre-tout soit strictement interdit pour le personnel qui doit venir au travail les mains libres.

Le Comité approuve et M. Vinche demande le rétablissement d'une Commission des Denrées. Cette proposition est adoptée.

Composition de la Commission des Denrées

M.M. Coiba, François, Godinot, Jacobs, Nigeon, Mme Rohart, Tytgat Vandenberghe, Vinche.

En ce qui concerne les distributions de vêtements, M. Broux indique que ce service est assuré par le Vestiaire Municipal néanmoins le Comité décide la reconstitution d'une Commission des Vêtements susceptible de fonctionner ultérieurement.



Composition de la Commission des Vêtements.

M.M. Camus, Colas, Degrave, Godinot, Hauser, Huret, Leroy, Vantroost, Vernet.

M. Vinche demande alors pour compléter les attributions des Membres du Comité que soient recréées les délégations de Cantines. Le Comité approuve et les Délégations de Cantines suivantes sont créées:

Cantines scolaires.

Baggio	II rue Racine	M.M.	Vinche
Briand	près de l'Hôpital Camette		Poulard
Buisson	13 rue Alphonse Leroy		Jacobs
Crèche de Fives	91 rue de Lannoy		Vinche
Dupleix	18 rue Vantroyen		Degrave
Faubourg d'Arras	rue Paul Bardou		Tytgat
" de Béthune	rue Verhaeren		François
Fénelon- Filles	40 rue Fénelon		Tytgat
Fénelon- Garçons	40 rue Fénelon		Tytgat
Guillaume Tell	2 rue Guillaume Tell		Vantroost
Isly	23 rue Fulton		Cailliau
Saint André	2 rue du Béguinage		Vernet
Vignette	7 rue Baptiste Monnoyer		Beugnies

Cantines maternelles

André	44 rue Paul Lafargue	M.M.	Canu
Auguste Comte	10 rue de Thionville		Godinot
Bara	3 rue Cabanis		Huret
Bichat	3 rue Fulton		Cailliau
Camille Desmoulins	256b Bd Victor Hugo		Beugnies
Chateaubriand	2 rue Roland		François
Gounod	72 rue des Stations		Vinche
Gutenberg	18 rue de la Baignerie		Viste
Jean Bart	31 rue du Général de Wett		Poulard
Jean Jaurès	6 rue Guillaume Tell		Vantroost
J.J. Rousseau	101 rue Princesse		Vernet
Jenner	1b rue Alphonse Colas		Vernet
Jules Simon	172 rue du Buisson		Jacobs
La Fontaine	95 rue Saint Gabriel		Degrave
Lamennais	60 rue Léonard Danel		Godinot
Louis Blanc	91 rue Guillaume Werniers		Huret
Mozart	I parvis Saint Michel		Nigeon
Philippe de Comines	16 rue Philippe de Comines		Tytgat
Ruault	26 rue Frédéric Mottez	Mme Rohart	
Victor Hugo	137 boulevard Victor Hugo	M Beugnies	

Les délégués à l'occasion de leurs visites, M.M. Vandenhende, d'Hoossche et Barbot en assumant le contrôle et les chauffeurs convoyeurs effectuant les livraisons pourront prendre leurs repas dans les cantines.



M. Vinche rappelle alors qu'avant guerre une carte de tramways était attribuée aux membres du Comité pour l'exercice de ces délégations, il demande à M. Broux d'intervenir auprès de l'Administration municipale pour l'obtention de ces cartes. M. Broux interviendra à ce sujet au prochain Conseil d'Administration.

La séance est levée à 17 heures 30

Le Chef de la 4<sup>e</sup> Division

J. VANDENHENDE

Le Secrétaire,

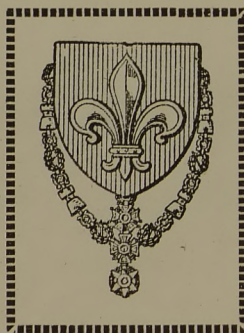
L. BARBOT.

Le Président,

F. BROUX,  
Adjoint au Maire.

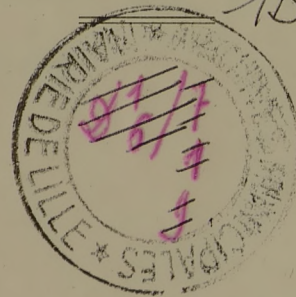


VILLE DE LILLE



CAISSE DES ÉCOLES

106/23



# COMPTE RENDU

des Opérations de la

## CAISSE DES ÉCOLES

pendant l'année 1946



LILLE

Imprimerie O.S.A.P., 209, rue d'Arras

1947

35127



1/1/12  
A/12/12  
c



# Compte Rendu des Opérations de la Caisse des Écoles

## PENDANT L'ANNÉE 1946

---

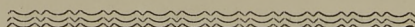
### RECETTES

#### Recettes ordinaires

Reliquat de l'exercice 1945 (pour mémoire) .....	14.962 70
ART. 1. — Subvention Municipale .....	14.100.000 00
2. — Rentes sur l'Etat .....	296 00

#### Recettes extraordinaires

ART. 3. — Vente des eaux grasses .....	4.980 00
4. — Vente de tickets de cantine .....	2.293.184 00
5. — Recettes diverses et imprévues : dons, reversements de salaires, etc... ..	1.082.017 00
6. — Subventions (Etat, Entr'Aide Française) .....	1.156.462 00
RECETTES de l'Exercice 1946 .....	18.636.939 00
DEPENSES au 31 Décembre 1946 .....	18.635.584 60
Excédent de recettes 1946 .....	1.354 40
Excédent de recettes 1945 .....	14.962 70
Résultat définitif de l'Exercice 1946, à reporter au Budget 1947 ...	<u>16.317 10</u>





## DÉTAIL DES DÉPENSES

### Administration

ART. 1. — Traitement du personnel .....	593.013 00
2. — Imprimés, Fournitures de bureau, Assurances, Divers, Impré- vus .....	128.392 50
3. — Transports .....	398.025 90

### Cantines Scolaires

ART. 4. — Denrées .....	5.943.715 10
5. — Matériel et Entretien .....	449.977 60
6. — Chauffage et éclairage .....	624.064 00
7. — Salaires des cuisinières, aides, manœuvres .....	5.267.915 00
8. — Frais de surveillance .....	387.951 00

### Divers

ART. 9. — Camps du Jeudi .....	»
10. — Camps de Vacances .....	4.842.530 50
	<hr/>
	18.635.584 60

## JUSTIFICATION DES DÉPENSES

### ARTICLE 1<sup>er</sup>. — Traitement du Personnel.

Les dépenses se décomposent comme suit :

Traitement du Chef de Bureau .....	114.814 00
Traitement des employés titulaires .....	114.737 00
Traitement du Personnel auxiliaire .....	288.993 00
Sursalaire familial .....	4.860 00
Impôt cédulaire .....	20.035 00
Assurances Sociales .....	35.071 00
Allocations aux Vieux Travailleurs .....	14.241 00
Soins aux invalides .....	262 00
	<hr/>
	593.013 00



ARTICLE 2. — **Imprimés, Fournitures de bureau, Assurances, Divers, Imprévus.**

Les dépenses se décomposent comme suit :

IMPRIMERIE OUVRIERE : Imprimés .....	12.208 00
SOCIETE GESTETNER : Fourniture de papier - encre .....	8.228 00
FAUQUET : Fourniture d'une reliure .....	700 00
BUROLA : Fourniture de bureau .....	730 00
GACHIE-AULA : Fourniture de bureau .....	5.743 00
BISMAN : Fourniture d'un numéroteur .....	5.000 00
BERT : Fourniture de timbres en caoutchouc .....	671 00
DE BAUDUS : Assurances Accidents .....	92.017 00
Menues dépenses .....	1.615 00
Médailles du Travail .....	1.267 50
Divers .....	213 00
	<hr/>
	128.392 50
	<hr/> <hr/>

ARTICLE 3. — **Transports.**

Les dépenses se décomposent comme suit :

GYSELINCK : Location d'attelages .....	21.651 00
GARAGE MUNICIPAL : Mémoires .....	376.374 90
	<hr/>
	398.025 90
	<hr/> <hr/>

ARTICLE 4. — **Denrées.**

Les dépenses se décomposent comme suit :

WATTRELOT : Fourniture de légumes et pommes de terre .....	1.888.629 00
G. MACQ : Fourniture de pommes de terre .....	120.495 00
DEFOOR : Fourniture de pommes de terre .....	40.575 00
GRANDS MOULINS DE PARIS : Fourniture de farine .....	32.522 00
L'INDEPENDANTE : Fourniture de pain et biscuits .....	163.726 00
VVE LEMAIRE : Fourniture de viande .....	1.201.638 00
DONAT-DUPONT : Fourniture de bonbons .....	417.164 00
L'AVENIR : Fourniture de bière .....	234.806 00
GRANDE BRASSERIE : Fourniture de bière .....	25.270 00
GAUTIER : Fourniture de légumes secs et épiceries .....	870.972 00
MENU : Fourniture de légumes secs et épiceries .....	94.001 00
TANGHE : Fourniture de légumes secs et épiceries .....	24.680 00
U. L. A. : Fourniture de légumes secs et épiceries .....	37.974 00
PROUVOST : Fourniture de margarine .....	138.653 00
SOCIETE ASTRA : Fourniture de margarine .....	123.480 00
PINON-DEVIENNE : Fourniture d'œufs .....	6.797 00
WOESSEN : Fourniture d'œufs .....	3.496 00
REGIE MUNICIPALE : Fourniture de denrées diverses .....	421.209 10
ENTR'AIDE FRANÇAISE : Fourniture de légumes secs .....	85.000 00
L. CUVEELE : Indemnité pour découpage de viande .....	12.628 00
	<hr/>
	5.943.715 10
	<hr/> <hr/>



**ARTICLE 5. — Matériel et entretien.**

Les dépenses se décomposent comme suit :

CATRICE : Fourniture de marmites et timbales .....	49.847 00
SIEVAM : Fourniture de marmites, brocs, etc... .....	21.286 00
SOCIETE L'AMANDINOISE : Fourniture de marmites, brocs, etc... .....	24.208 00
EMAILLERIES DU NORD : Fourniture de marmites, brocs, etc... .....	23.648 00
SMAL DECHIN : Fourniture de marmites, brocs, etc... .....	17.038 00
JAPY : Fourniture de marmites, brocs, etc... .....	42.298 00
BOUSSEMART : Fourniture de wassingues et lavettes .....	42.085 00
BERNARD-GHESQUIERES : Fourniture de sacs papier .....	4.076 00
SOCIETE CEMPA : Fourniture de sacs papier .....	14.181 00
MAURICE fils : Fourniture de produits d'entretien .....	1.939 00
ANTOINE : Fourniture de produits d'entretien .....	1.700 00
MERCIER : Fourniture de produits d'entretien .....	3.090 00
DESCHACHT : Fourniture de produits d'entretien .....	26.807 00
PROD. CHIM. LOOS : Fourniture de produits d'entretien .....	561 00
DEFFRENNES : Fourniture de produits d'entretien .....	1.280 00
SOCIETE GAYET : Fourniture de produits d'entretien .....	8.782 00
WALLET : Fourniture de produits d'entretien .....	3.102 00
SADOINE : Fourniture de produits d'entretien .....	1.872 00
BOURSIER : Fourniture de produits d'entretien .....	6.344 00
ETABLISSEMENTS AGACHE : Fourniture de torchons .....	15.669 00
SOCIETE RENOUARD : Fourniture de torchons .....	8.746 00
BROSSERIE MODERNE : Fourniture de brosses et balais .....	534 00
VANKERREBROUCK : Réparation machine à éplucher .....	4.625 00
DESBOIS : Ramonages .....	585 00
CAUDERLIER : Réparations diverses .....	31.535 00
VAN DEN ABEELE : Réparations diverses.....	7.471 00
BEZ : Réparations de marmites .....	1.787 00
LAGACHE : Réparations de marmites .....	410 00
WYNANTS : Réparation du frigidaire .....	13.620 00
COTTE : Réparations de plonges .....	18.826 00
VAN HECKE : Réparations de plomberie .....	3.801 00
ZELLER : Réparations de plomberie .....	7.038 00
TRENOIS-DESCAMPS : Fourniture de quincaillerie .....	5.032 00
BUROLA : Fourniture de meubles de bureau .....	35.485 00
DIVERS .....	669 60

---

449.977 60



ARTICLE 6. — **Chauffage et éclairage.**

Les dépenses se décomposent comme suit :

COMPAGNIE CONTINENTALE DU GAZ : Consommation gaz et électricité .....	303.344 00
O. GHESQUIERE : Fourniture de charbon.....	134.136 00
COISNE-POTTIER : Fourniture de charbon.....	143.834 00
REANT : Fourniture de bois d'allumage .....	7.750 00
BELMERE : Fourniture d'allume-feux .....	20.000 00
REGIE MUNICIPALE : Fourniture de bois de chauffage .....	15.000 00
	<hr/>
	624.064 00
	<hr/> <hr/>

ARTICLE 7. — **Salaires des Cuisinières et Aides.**

Les dépenses se décomposent comme suit :

Salaires des cuisinières, aides et manœuvres .....	4.698.288 00
Impôt Cédulaire .....	50.444 00
Allocations de salaire unique .....	43.361 00
Cotisations Assurances Sociales .....	353.824 00
Cotisations Allocations Vieux Travailleurs .....	117.948 00
Allocations Pré-Natales .....	4.050 00
	<hr/>
	5.267.915 00
	<hr/> <hr/>

ARTICLE 8. — **Frais de surveillance.**

Les dépenses se décomposent comme suit :

Indemnités de surveillance .....	350.468 00
Impôts Cédulaires .....	2.073 00
Cotisations Assurances Sociales .....	26.578 00
Cotisations Allocations Vieux Travailleurs .....	8.832 00
	<hr/>
	387.951 00
	<hr/> <hr/>

ARTICLE 9. — **Camps du Jeudi.**

Les Camps du Jeudi n'ont pas fonctionné durant l'année 1946.



ARTICLE 10. — **Camps de vacances.**

Les dépenses se décomposent comme suit :

Salaires des Concierges .....	84.001 00
Salaires des Cuisinières et Aides .....	2.404.771 00
Impôts Cédulaires .....	50.976 00
Cotisations Assurances Sociales .....	287.652 00
Cotisations Vieux Travailleurs .....	95.887 00
LEMAIRE-LOYER : Fourniture de viande .....	309.877 00
CUVEELE : Découpage de viande .....	1.345 00
L'AVENIR : Fourniture de bière .....	117.648 00
GRANDE BRASSERIE : Fourniture de bière .....	82.696 00
WATRELOT : Fourniture de pommes de terre et de légumes .....	408.212 00
CABY : Fourniture de charcuterie .....	155.200 00
L'INDEPENDANTE : Fourniture de pain .....	287.111 00
PROUVOST : Fourniture de margarine .....	56.591 00
GAUTIER : Fourniture de denrées .....	164.435 00
MENU : Fourniture de denrées .....	10.311 00
WOESSEN : Fourniture d'œufs .....	6.797 00
PINON et DEVIENNE : Fourniture d'œufs .....	6.167 00
COOL ALCOVER : Fourniture de bananes .....	24.750 00
ENTR'AIDE FRANÇAISE : Fourniture de biscuits .....	47.643 00
EAUX DU NORD : Consommation d'eau .....	2.077 00
ELECTRICITE DE FRANCE : Consommation d'électricité .....	13.136 00
COUSIN : Fourniture de charbon .....	20.774 00
BAUDUIN : Fourniture de bois .....	35.550 00
LENFANT : Fourniture de jeux .....	10.944 00
VROMAN : Fourniture de jeux .....	3.948 00
GAYET : Fourniture de produits d'entretien .....	1.052 00
PROD. CHIM. DE LOOS : Fourniture de produits d'entretien .....	1.083 00
FIVES LINO : Fourniture d'alèzes .....	4.032 00
BON GENIE : Fourniture de chaises .....	3.650 00
BROSSERIE MODERNE : Fourniture de brosses balais .....	8.299 00
CAUDERLIER : Diverses réparations .....	18.870 00
BERT : Séances de cinéma .....	12.000 00
BIBOS et ROMBEAU : Séances de théâtre .....	26.130 00
VEHICULES UTILITAIRES DES FLANDRES : Location de 2 autocars .....	6.368 00
COMPAGNIE DES TRAMWAYS : Transport pour fête de clôture .....	6.177 50
MAHU : Fourniture d'insignes .....	3.120 00
QUINTIN : Fourniture de drapeaux .....	1.091 00
BROSSET : Fourniture de fleurs .....	4.350 00
Indemnités Service Médical et produits pharmaceutiques .....	6.487 00
Indemnité Gendarmes .....	5.578 00
Indemnités aux Musiques .....	15.741 00
IMPRIMERIE OUVRIERE : Fourniture d'imprimés .....	6.720 00
VANDENABEELE : Réparations de plomberie .....	22.391 00
Divers .....	802 00

---

4.842.530 50

---



Les Camps de vacances ont fonctionné durant 33 journées. 140.095 repas ont été servis. Le prix de revient d'un repas est égal à :

$$\frac{4.842.530 \text{ 50}}{140.095} = \text{Frs } 34,566$$

(Pour mémoire, les dépenses afférentes à la colonie de Marquette ont été réglées sur l'Art. 10 — Camps de Vacances).

## RENSEIGNEMENTS DIVERS

### I. — CANTINES

Le Service des Cantines a fonctionné pendant 221 jours en 1946.

Il existe 13 Cantines Primaires.

Il existe 25 Cantines Maternelles.

### II. — NOMBRE TOTAL DE JOURNEES DE CANTINES

Cantines Primaires : 221 jours × 13 = .....	2.873
Cantines Maternelles : 221 jours × 25 = .....	5.525
TOTAL .....	8.398

### III. — NOMBRE DE RATIONS DISTRIBUEES

#### 1° CANTINES PRIMAIRES :

a) pour les élèves .....	315.745	
b) pour le personnel : 47 cuisinières et aides, 76 surveillants (2 rations) .....	54.366	370.111

#### 2° CANTINES MATERNELLES :

a) pour les élèves .....	113.547	
b) pour le personnel : 22 cuisinières et aides, 28 surveillants .....	22.100	135.647
		505.758

### IV. — PRIX DE REVIENT DES REPAS

#### Repas seul :

Valeur des denrées consommées ..... 5.943.715 10

Le nombre de rations distribuées ayant été de 505.758 le prix de revient du repas seul est donc de :

$$\frac{5.943.715 \text{ 10}}{505.758} = 11 \text{ frs } 554.$$



**Repas y compris les frais généraux :**

ART. 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8.

Valeur des denrées consommées .....	5.943.715 10
Frais généraux .....	7.849.339 00
	<hr/>
	13.793.054 10

soit  $\frac{13.793.054 10}{505.758} = 27 \text{ frs } 272$

Lille, le 20 Mai 1947.

LE CHEF DE BUREAU  
DE LA CAISSE DES ECOLES (p. i.),

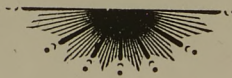
**L. BARBOT.**

LE CHEF DE LA 4<sup>e</sup> DIVISION,

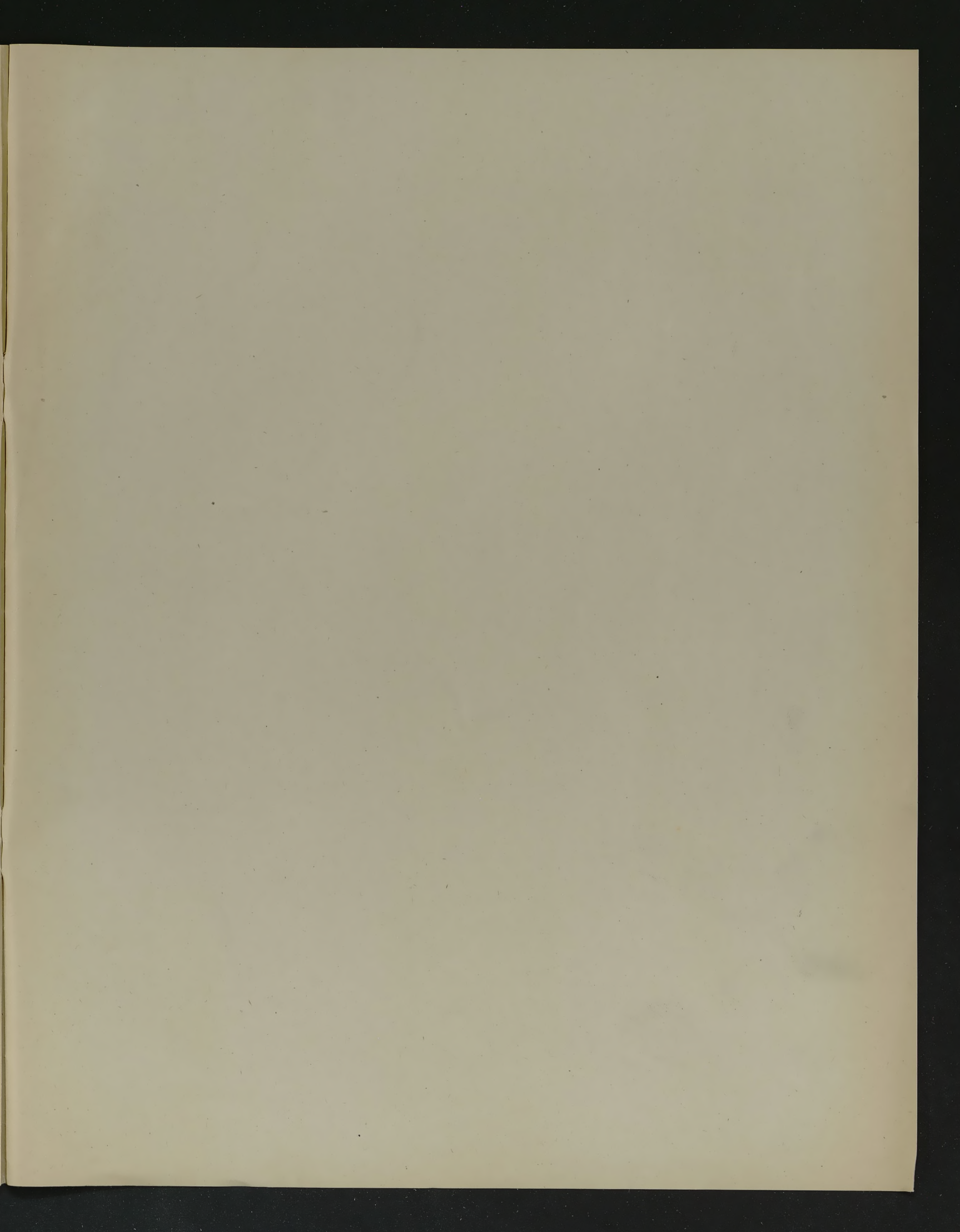
**J. VANDENHENDE.**

VU : L'ADJOINT DELEGUE,  
CONSEILLER GENERAL,  
PRESIDENT DE LA CAISSE DES ECOLES,

**F. BROUX.**









VILLE DE LILLE

-----

4ème DIVISION  
CAISSE DES ECOLES  
=====



PROCES VERBAL

de la Réunion du 24 Janvier 1946

-----

Le Comité de la Caisse des Ecoles, s'est réuni le Jeudi  
24 Janvier 1946 à 14 heures 30 sous la présidence de M.VINCHE.

Etaient présents: M.M. Beugnies, Coïba, Colas, Degrave,  
François, Godinot, Hauser, Leroy,  
Nigeon, Tytgat, Vandenberghe, Vantroost,  
Vinche,  
Mme Rohart;  
M. Boddart, remplace M. Arnoult, Inspec-  
teur Primaire.  
excusés : M.M. Broux, Hermez, Huret, Jacobs, Viste.  
absents : M.M. Bianchi, Cailliau, Camu, Mme Hédin,  
M.M. Poulard, Vérier, Vernet.

M.M. D'Hoossche et Barbot du service, assistent à la réunion.

Rapport de la Commission des Denrées

Adjudications du 1er trimestre 1946

Procès verbal de la réunion du 21 Janvier 1946

La séance est ouverte à 14 heures 30 sous la présidence de  
M. Vinche.

Etaient présents : M.M. Coïba, François, Godinot, Jacobs,  
Nigeon, Mme Rohart, M.M. Vandenberghe, Vinche.  
excusé : M. Tytgat.

M.M. D'Hoossche et Barbot du service, assistent à la réunion.



1° VIANDE sur 18 chevilleurs sollicités, 2 ont répondu.  
Ste L'UNION CH. THERY et Cie 79.50 le kilog. en cas de ristourne 62 frs.  
Vve LEMAIRE à LOOS 78.00 " " 60 frs

La Commission propose Mme LEMAIRE comme adjudicataire.

2° LEGUMES FRAIS sur 5 maraichers sollicités 2 ont répondu.

M. Paul BRAME - DUTHILLY à LOMPRET qui regrette vu les circonstances ne pouvoir soumissionner.

WATTRELOT Arthur à PERENCHIES qui s'engage à fournir les légumes frais au prix de la taxe.

La Commission propose M. WATTRELOT comme Adjudicataire.

3° DENREES sur 7 grossistes sollicités 5 ont répondu dont 1 seul pour la margarine, M. PROUVOST qui consent un rabais de 2725 au kilog sur le prix fixé par arrêté préfectoral qui est actuellement de 72.20 - pour le mois de Février le prix du nouveau tarif est de 68 frs 90.  
M. PROUVOST est proposé comme adjudicataire pour la margarine.

En ce qui concerne les légumes secs, pâtes, sucre, confiture, etc..  
2 maisons appliquent le rabais sur chaque article alors que les maisons GAUTIER et VANDERVLLET, font un rabais uniforme.

la maison : VANDERVLLET de Ifr. 32 %

" : GAUTIER de Ifr. 33 %

la maison GAUTIER est proposée comme adjudicataire.

FABRICATION DU PAIN. La Commission des Denrées propose de renouveler avec l'Indépendante le marché de gré à gré pour la fabrication du pain nécessaire aux Cantines Scolaires pour l'année 1946.

La Séance est levée à 15 H.45

ADOPTÉ.

PRIX DU REPAS DANS LES CANTINES DES ENFANTS N'HABITANT PAS LILLE.

Le président signale qu'avant les hostilités, les enfants étrangers à la Ville payaient le prix du repas avec une majoration d'environ 50% et demande au Comité de décider si cette majoration doit encore être appliquée.

Une large discussion s'engage entre tous les membres, finalement le prix de 10 frs par repas est adopté. Cette décision est applicable à partir du 4 Février 1946.



Toutefois le Comité demande à M.L'Adjoint, président de la Caisse des Ecoles de vouloir bien intervenir près des Municipalités intéressées pour solliciter de celles-ci une attribution par repas et par élève à seule fin que la Ville de Lille, ne supporte pas seule la charge des dépenses supplémentaires au prix demandé.

La Séance est levée à 15 H.40

Le Chef de la 4 ème Division :

J.VANDEN HENDE

Le Secrétaire :

J.D'HOOSSE.

Le Président :

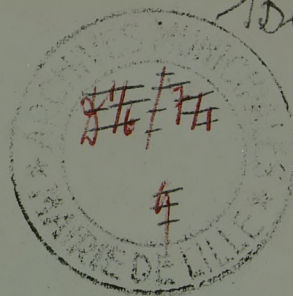
F.BROUX  
Adjoint au Maire.



4<sup>ème</sup> DIVISION

CAISSE DES ECOLES

=====



PROCES VERBAL

de la Réunion du 10 Juillet 1946

=====

Le Comité de la Caisse des Ecoles s'est réuni le Mercredi 10 Juillet 1946 à 15 heures, sous la présidence de Mr Broux.

Etaient présents : M. Broux, Adjoint  
MM. Moulines, Camu, Coïba,  
Colas, Degrave, François,  
Godinot, Hauser, Jacobs,  
Leroy, Poulard, Vandenberghe,  
Vantrocst, Vernet, Vinche,

Excusés : Mme Rohart,  
MM. Renier, Hermez, Huret, Nigeon,  
Tytgat, Verrier, Viste,

Absents : Mme Hédin,  
MM. Arnould, Gaillau,

MM. Vanden Hende, Chef de la 4<sup>e</sup> Division, D'Hoossche et Barbot du Service, assistent à la réunion.

Procès verbal de la réunion du 3 Avril 1946.-

Le procès verbal de la réunion du 3 Avril 1946, est adopté sans observation.

Installation de nouveaux membres.-

En ouvrant la séance, le Président souhaite la bienvenue et déclare installés dans leurs fonctions, MM. Renier et Moulines.

M. Moulines remercie le Président et l'assure de tout leur devouement.

Condoléances à Madame Rohart.-

Madame Rohart, membre du Comité de la Caisse des Ecoles, a eu la douleur de perdre son mari. Le Comité lui renouvelle ses sentiments de condoléances et charge le Service de lui adresser une lettre en ce sens.

Camps de Vacances.-

M. l'Adjoint Broux informe le Comité que les Camps de Vacances commenceront le 22 Juillet. Il donne des explications

.....



concernant l'organisation de ces camps et fait connaître que deux Cantines seront installées, l'une au terrain de l'Arbrisseau et l'autre au château de la Carnoye à Lambersart. Il demande aux membres du Comité de visiter les Camps et de vouloir bien lui faire part de leurs observations en cas de besoin.

M. l'Adjoint Broux déclare que, sur sa demande, l'Administration Municipale se propose également d'ouvrir la Colonie de Marquette.

Des démarches sont en cours en vue de se procurer le matériel nécessaire pour cette ouverture.

Le projet de Budget approximatif des dépenses, qui s'élève à 410.000 francs, sera soumis par l'Adjoint de la Caisse des Ecoles à l'Administration Municipale.

#### Marché Menu.-

Le Comité décide de passer marché avec la Maison Menu, 38, rue de Trévisse à Lille, en vue du règlement des marchandises livrées en Février et Avril 1946, et dont le montant s'élève à 75.969 francs.

#### Marché G. Macq - Degroote.-

Le Comité autorise à passer marché avec la Maison G. Macq - Degroote, 164, rue d'Artois à Lille, en vue du règlement des pommes de terre, livrées par cette firme avec les bons d'attribution du Bureau de répartition de la pomme de terre.

#### Questions diverses

Le Directeur du Collège Franklin, demande si les élèves de son établissement, âgés de moins de 14 ans, peuvent fréquenter les Camps de Vacances.

Le Comité n'y voit pas d'inconvénient à condition qu'ils se rendent au lieu de rassemblement dans une école. - M. Vanden Hende répondra en ce sens.

x

x x

M. Jacobs signale que les divers travaux demandés pour la Cantine du Buisson ne sont pas exécutés.

Le Comité demande au bureau de faire le nécessaire au Service des Travaux.

x

x x

#### Départ du Chef de Service.

M. D'Hoossche, Chef du bureau de la Caisse des Ecoles, informe les Membres du Comité qu'étant atteint par la limite d'âge, il quitte le Service fin Août. C'est avec émotion qu'il déclare quitter un Service qu'il assure depuis plus de vingt ans, et qu'il remercie les Membres du Comité de leur collaboration fidèle, apportée dans l'exécution de sa tâche journalière.

M. Broux exprime ses vifs regrets de constater que la Caisse des Ecoles, et en conséquence l'Administration Municipale, vont être privées d'un collaborateur tel que M. D'Hoossche, Zélé, consciencieux, animé d'un profond attachement à la cause des enfants de l'Ecole républicaine et de la Classe ouvrière, M. D'Hoossche, dont le mérite

.....



.....  
n'a d'égale que sa profonde modestie, a accompli scrupuleusement sa tâche, avec désintéressement, avec le plus grand dévouement pour le plus grand bien de l'Administration Municipale et de la Caisse des Ecoles. M. Broux exprime le désir de voir M. D'Hoossche désigné dans l'avenir comme membre de cette Caisse des Ecoles qu'il a tant servie.

- Séance levée à 16 heures. -

Le Chef de la 4ème Division

J. VANDEN HENDE

Le Président

F. BROUX

Adjoint au Maire

Le Secrétaire

BARBOT





LE COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES

LE PERSONNEL DE LA 4<sup>e</sup> DIVISION

Le 29 Juillet 1946

Monsieur GRANGEON

Sécrétaire Général

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer que la cérémonie organisée à l'occasion du départ en retraite de Mr Jules D'HOOSSCHE, Chef du Bureau de la Caisse des Ecoles, aura lieu le Samedi 3 Août à 16 heures, Grand Hall de l'Hôtel de Ville, où Monsieur le Maire récompensera notre Ami.

Cette cérémonie sera suivie d'une manifestation de sympathie : salle du Restaurant Municipal (sous-sol) où nous vous invitons bien cordialement.

Recevez nos sincères salutations.

F. Broux

R. Camu - J. Vanden Hende

L. Barbot - C. Dubo



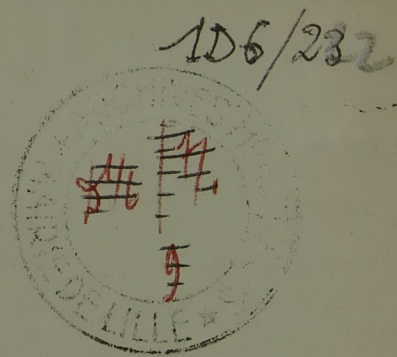
VILLE DE LILLE

-----

4<sup>ème</sup> DIVISION

CAISSE DES ECOLES

=====



PROCES VERBAL

de la Réunion du 3 Août 1946

=====

Le Comité de la Caisse des Ecoles s'est réuni le Samedi 3 Août 1946 à 15 heures, sous la présidence de Mr Broux.

Etaient présents : M. Broux, Adjoint,  
MM. Cailliau, Camu, Coïba, Colas,  
Degrave, François, Godinot,  
Mme Hédin,  
MM. Hermez, Huret, Jacobs,  
Tytgat, Vandenberghe,  
Vantroost, Vinche, Viste,

Excusés : Mme Rohart,  
MM. Hauser, Moulins, Nigeon,  
Rénier, Vérier, Vernet,

Absents : MM. Arnould, Leroy, Poulard.

MM. Vandenhende, Chef de la 4<sup>e</sup> Division, D'Hoossche et Barbot du Service, assistent à la réunion.

Procès verbal de la réunion du 10 Juillet 1946.-

Le procès verbal de la réunion du 10 Juillet 1946, est adopté sans observation.

Ouverture de la Colonie Henri-Ghesquière.-

Le Président a le plaisir d'informer les membres du Comité qu'après bien des difficultés, la Colonie Henri-Ghesquière, de Marquette, a été ouverte le Jeudi 1<sup>er</sup> Août. L'inauguration officielle aura lieu le Dimanche 4 Août et il fait un appel aux membres pour que ceux-ci soient présents à cette cérémonie.

Les dépenses prévues pour le fonctionnement de la Colonie Henri-Ghesquière se chiffrent à 410.827 frs, se décomposant comme suit :

.....



Gardiennage

Traitement d'un Concierge .....	36.336,00
<u>Surveillance des enfants</u>	
Salaires d'une surveillante générale (assistante sociale) et de deux surveillantes .....	34.166,00
<u>Personnel de cuisine</u>	
Salaires d'une cuisinière et de 7 aides .....	95.442,00
Denrées .....	161.815,00
Matériel et Entretien, Blanchissage de linge .....	63.048,00
Divers et imprévus : jeux, produits pharmaceutiques, etc.....	20.020,00
	-----
	410.827,00
	=====

Il est convenu avec le Receveur Municipal, que ces dépenses propres à la dite colonie seront imputées sur le crédit Camps de Vacances du Budget Primitif. Ce crédit sera renforcé ultérieurement par un crédit à inscrire au budget additionnel de la Caisse des Ecoles.

- M. Barbot se retire sur l'invitation de M. l'Adjoint, Président.

Remplacement du Chef de Service.-

Au cours de la dernière réunion du Comité de la Caisse des Ecoles, M. D'Hoossche a fait connaître son prochain départ en retraite. Le poste de Chef de Bureau devenant vacant, il y a lieu, pour le Comité de la Caisse des Ecoles, de prévoir son remplacement.

Conformément aux Statuts de la Caisse des Ecoles, le Comité peut proposer à l'Administration Municipale le candidat de son choix.

De par sa destination et ses attributions, le service des Cantines Scolaires exige de son personnel des connaissances spéciales qui ne s'acquièrent que par habitude, surtout en cette période particulièrement difficile.

Or, il se trouve que M. Lucien Barbot, qui vient de passer avec succès le concours de rédacteur, est, aux côtés de M. D'Hoossche, occupé dans le même service, depuis 15 ans, il est, par conséquent, très au courant, et réunit de plus les aptitudes indispensables pour résoudre toutes les difficultés de fonctionnement, approvisionnement etc., inhérentes à la bonne marche du Service.

A l'unanimité, le Comité décide de proposer à l'Administration Municipale, la candidature de M. Lucien Barbot, comme Chef de bureau, en remplacement de M. D'Hoossche.

.....



.....

Monsieur Coïba demande que le rédacteur qui sera appelé à remplacer M. Barbot, soit un employé donnant toutes les garanties nécessaires.

Sur la proposition de M. Camu, le Comité décide de faire confiance au Président.

CAMPS DE VACANCES.-

M. L'adjoint Broux fait part au Comité que les Camps de Vacances obtiennent, cette année, un grand succès - le nombre des présents augmente chaque jour. Le ravitaillement, bien que difficile, est assuré.

La Maison Caby de St-André accepte de nous livrer la charcuterie nécessaire.

Il y aura lieu de passer un marché avec cette firme pour règlement des fournitures.

Fête de Clôture.-

M. Broux informe le Comité que, pour la fête de clôture des Camps de Vacances le 7 Septembre prochain, le rassemblement des enfants ne se fera plus Grand'Place, mais au Boulevard des Ecoles, cet emplacement étant mieux approprié pour le rassemblement des enfants.

- Séance levée à 15 H. 45 -

Le Chef de la 4<sup>e</sup> Division  
J. VANDENHENDE

Le Président  
F. BROUX  
Adjoint au Maire

Le Secrétaire  
J. D'HOOSSCHE



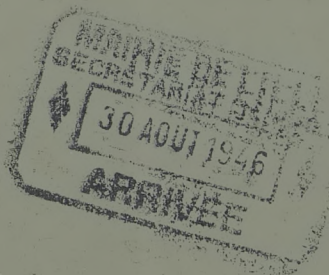
VILLE DE LILLE

-----

4<sup>ème</sup> DIVISION

CAISSE DES ECOLES

=====



PROCES VERBAL

de la Réunion du 26 Août 1946

=====

Le Comité de la Caisse des Ecoles s'est réuni le  
Lundi 26 Août 1946 à 10 heures, sous la présidence de  
Mr Broux.

Etaient présents : M. Broux, Adjoint,  
MM. Arnould, Cailliau, Camu,  
Coïba, Colas, Degrave,  
François, Hauser, Huret,  
Jacobs, Leroy, Moulins,  
Nigeon, Poulard,  
Mme Rohart,  
MM. Tytgat, Vandenberghe,  
Vanuroost, Vernet,

Excusés : Mme Hédin,  
MM. Godinot, Hermez, Rénier,  
Vérier, Vinche, Viste.

MM. Vandenhende, Chef de la 4<sup>e</sup> Division, D'Hoossche  
et Barbot du Service, assistent à la réunion.

Procès verbal de la réunion du 3 Août 1946.-

Le procès verbal de la réunion du 3 Août 1946  
est adopté sans observation.

Remplacement du Chef de Service.-

M. Broux donne lecture de la lettre qu'il a  
adressée à M. le Maire, demandant au nom du Comité, le rem-  
placement de M. D'Hoossche par M. Barbot. Il signale que  
M. le Maire lui a donné son accord, mais il faut attendre le  
reclassement général, ce qui ne saurait plus tarder.

- Adopté -

Cantine Pierre-Legrand.-

M. Broux donne également lecture d'une lettre  
adressée à Madame Tytgat, adjointe à l'Assistance en vue  
de la récupération de la Cantine Pierre-Legrand actuellement

.....



.....  
occupée par le restaurant de l'Usine de Fives.

A la Libération, pour ne pas gêner l'Administration de l'Usine de Fives, le Service avait ouvert une cantine dans les locaux de la Salle des fêtes de la rue de Lannoy et de la Crèche de Fives.

La réouverture de la Crèche étant prévue pour bientôt, et, d'autre part, le groupement des Amicales Laïques de Fives réclamant sa salle de réunion actuellement occupée comme cuisine, M. Broux déclare qu'il est indispensable que l'Usine de Fives prenne les mesures nécessaires pour que la Cantine Pierre-Légrand soit remise à la disposition du Service des Cantines pour la rentrée d'Octobre.

- Adopté -

Indemnité de Surveillance des Camps de Vacances.-

Sur la proposition de M. l'Adjoint Broux, après avoir examiné les prix payés par les Villes de Roubaix et de Tourcoing aux Surveillants des Camps de Vacances d'une part et les difficultés de recrutement d'autre part, le Comité décide d'allouer les indemnités suivantes :

Surveillants primaires et maternelles : 200 Frs par jour  
Chefs de groupe : 220 Frs " "

Comme par le passé, MM. Vandenhende, D'Hoossche, Barbot et Dubo, bénéficieront de l'indemnité des chefs de groupe, en raison du surcroît de travail et d'organisation occasionné par les Camps de Vacances,

M. Talon qui a bien voulu se charger de la réorganisation de la chorale Eugène-Jacquet, bénéficiera de la moitié de l'indemnité de surveillance.

- Adopté -

Indemnité différentielle au Chef de Service.-

Le Chef de Service, admis à faire valoir ses droits à la retraite, a travaillé durant tout le mois. Le Comité décide de lui attribuer l'indemnité différentielle sur le crédit de la Caisse des Ecoles, pour le mois de Septembre 1946.

Fête de Clôture.-

M. Broux rappelle que la fête de clôture aura lieu le Samedi 7 Septembre - le rassemblement se fera boulevard des Ecoles à 15 heures. Départ à 15 H. 45. - Itinéraire : Boulevard Papin - Rue de Paris, Rue des Maneliers - Place du Général de Gaulle, Rue Nationale - Boulevard de la Liberté.

.....



.....  
A 16 Heures, Square du Palais des Beaux Arts et rue de  
Valmy : Goûter monstre - Biscuit - Pain d'épices - fruit - bière.

Réouverture des Cantines.-

La réouverture des Cantines Scolaires se fera le Mardi  
2 Octobre 1946. Les journées des Samedi 28 et Lundi 30 Septembre  
seront consacrées au nettoyage et à la réception des dentées.

- Séance levée à 10 H. 30 -

Le Chef de la 4<sup>e</sup> Division  
J. VANDENHENDE

Le Président  
F. BROUX

Le Secrétaire  
J. D'HOOSCHE

Adjoint au Maire







.....  
Adjudication des Denrées pour la période du 1<sup>er</sup> Octobre au 31 Décembre 1946.

1<sup>er</sup> Lot : Viande

Sur 4 chevilleurs sollicités (dont 2 associations) un seul a répondu :

Mme Vve Lemaire à Loos, au prix de 125 Frs le Kg.

La Commission déclare Mme Vve Lemaire adjudicataire.

2<sup>me</sup> Lot : Légumes Frais et Pommes de terre

Sur 6 maraîchers et grossistes sollicités, un a répondu :

M. Wattrelot Arthur, qui s'engage à livrer les légumes au prix de la taxe avec un rabais de 3 % ;

Les pommes de terre aux prix courants pratiqués sur le marché, avec un rabais de 0,50 %.

M. Wattrelot est déclaré adjudicataire.

3<sup>me</sup> Lot : Denrées

Sur 9 épiciers en gros sollicités, 6 ont répondu, dont 2 pour la margarine :

M. Prouvost qui consent un rabais de 2,30 au Kg. sur le prix de la taxe;

Société ASTRA, III, rue Faidherbe à La Madeleine, qui consent un rabais de 3 fr. au Kg. sur le prix de vente du grossiste (en cas de livraison par le fournisseur, il y a lieu de prévoir une augmentation de 0,25 au Kg. pour la livraison et le transport).

La Commission propose la Société ASTRA comme adjudicataire.

En ce qui concerne les légumes secs, pâtes, sucre, confiture, etc..., 4 ont répondu :

MM. Lucien MENU Père & Fils qui consentent un rabais de 2 %

VANDERVLIEF " " " " " 2,10 %

GAUTIER " " " " " 2,50 %

Ch. LAISNE " " " " " 5 %

} diminué des frais de transport, sacs et fournitures d'emballages par nos soins.

Après examen, la Commission propose la Maison H. GAUTIER comme adjudicataire.

Séance levée à 15 H. 45

- Adopté -



.....

Rapport de la Commission des Finances.-

Séance du 19 Septembre 1946

La Commission s'est réunie le Jeudi 19 Septembre 1946 à 15 heures, sous la présidence de Monsieur Broux, Adjoint.

Etaient présents : MM. Broux, Moulin, Rénier, Vantroost,

Excusés : Mme Hédin,  
MM. Cailliau, Hermez, Nigeon, Poulard,  
Vernet, Viste.

M. Barbot, du Service, assiste à la réunion.

Situation budgétaire.-

Le Président de la Caisse des Ecoles fait connaître que le but de la réunion est de préparer le Budget Additionnel de 1946, et il donne lecture de l'exposé suivant :

Le budget primitif forme un volume de 15.800.000 chiffres arrondis. L'équilibre est assuré par une subvention Municipale de 13.000.000 de frs que la Ville nous mandate au fur et à mesure des besoins.

+  
+ +

La montée des prix et la majoration de 25 % des salaires et traitements rendent insuffisants plusieurs crédits.

L'examen approfondi des postes de dépenses révèle des insuffisances importantes. Des mesures budgétaires sont à prendre. Un appel de subvention municipale s'impose. Nous ne doutons pas que le Conseil Municipal, qui sait l'ampleur de nos efforts pour l'Oeuvre laïque qu'est notre Caisse des Ecoles, consentira à allouer la subvention complémentaire indispensable.

Voici le relevé des insuffisances de crédits :

Article 3.- Transports .....	150.000
(augmentation du prix des transports)	
Article 4.- Denrées .....	1.200.000
(augmentation du prix des denrées)	
Article 6.- Chauffage et éclairage .....	150.000
(augmentation des tarifs du gaz, (de l'électricité et du prix des charbons)	
Article 7.- Salaires des Cuisinières, Aides, Manoeuvres, etc.....	1.800.000
(augmentation des salaires et charges (sociales)	
Article 10.- Camps de Vacances .....	1.000.000
(les augmentations ci-dessus se répercutent (dans ce poste)	
	4.300.000
	=====



.....

Etant donné que la dotation ouverte de 1.500.000 Frs sous l'Article 9 "Camps du Jeudi" va laisser un disponible de un million de Frs environ, je vous propose de ventiler par voie de virement cette somme de 1 million sur le poste "Camps de Vacances". Une délibération consacrant cette opération devra être prise.

Si vous décidez faire vôtre ce virement de fraction de crédit les crédits supplémentaires nécessaires ne formeraient plus qu'une masse de 3.300.000 frs.

Au sujet des recettes.-

L'Article 4 du Budget Primitif prévoit au titre de "Vente de tickets de cantine" une recette de 2.760.000 frs. Or, les réalisations s'annoncent très inférieures. C'est ainsi que la recette probable n'atteindra que 1.700.000 frs environ. Cette moins-value provient surtout de la modification du barème - tarif consécutivement à l'application du salaire moyen départemental comme chiffre de base.

Mais cette diminution de recettes sur la prévision est contrebalancée par une plus-value de même somme à l'article 5 libellé : "Recettes diverses et imprévues, dons, reversement de salaires, etc." En effet, j'ai constaté à ce poste une réalisation de 1 million de frs contre une prévision pour mémoire de un fr.

Cette compensation est heureuse.

+  
+ +

Enregistrons avec plaisir que les réalisations au titre "Subventions de l'Etat et de l'Entr'Aide Française" s'élèvent à 350.000 frs contre une prévision de 50.000 frs.

Si vous le voulez bien, nous tiendrons compte de la plus-value de 300.000 frs dans le Budget Additionnel à établir.

+  
+ +

Des explications qui précèdent il se dégage :

aux recettes une plus-value de recettes de l'ordre de 300.000 frs  
aux dépenses des insuffisances de crédits se chiffrant au total à 3.300.000 frs. Nous négligerons bien entendu l'insuffisance de 1 million de frs au poste "Camps de Vacances", cette insuffisance devant être comblée par un prélèvement sur le crédit "Camps du Jeudi".

Telles sont, Messieurs, les indications d'ordre financier qui me conduisent à soumettre un Projet de Budget Additionnel portant, au compartiment des recettes, une subvention communale d'équilibre de 3 millions de frs.

.....



.....

Je souligne, en terminant, que le mandatement par la Ville se limitera aux besoins réels.

-----

Voici le projet de Budget Additionnel pour l'année 1946 :

RECETTES

Article 1.- Subvention Municipale Complémentaire ...	3.000.000
Article 2.- Subventions (Etat, Entr'Aide Française).	300.000
	-----
	3.300.000
	=====

DEPENSES

Article 1.- Transports .....	150.000
Article 2.- Denrées .....	1.200.000
Article 3.- Chauffage - éclairage .....	150.000
Article 4.- Salaires des cuisinières, Aides, Manoeuvres, etc.....	1.800.000
	-----
	3.300.000
	=====

BALANCE

Recettes : 3.300.000 frs

Dépenses : 3.300.000 frs

Hôtel de Ville, le 19 Septembre 46

Le Président de la Caisse des Ecoles,

F. BROUX

A la suite de l'exposé de M. le Président, la Commission décide d'adopter le Budget Additionnel pour l'année 1946 et de transférer de l'article 9 "Camps du Jeudi" à l'article 10 "Camps de Vacances" devenu insuffisant, une somme de 1.000.000 inutilisée sur les crédits primitivement prévus pour les Camps du Jeudi.

D'autre part, elle estime qu'en contre partie de l'effort financier demandé à l'Administration Municipale, il y a lieu de réajuster, compte tenu de l'augmentation sans cesse croissante des salaires, des denrées, du matériel, et en conséquence du prix de revient des repas, le tarif des cantines, du personnel de cuisine et du personnel enseignant autorisé à prendre ses repas dans les cantines.

.....



.....

Après un échange de vues et examen des derniers chiffres connus, elle propose l'application des prix suivants, à partir du 1<sup>er</sup> Octobre 1946 :

Prix du repas des enfants habitant Lille .....	15,00
" " " " " étrangers à la Ville .....	22,50
" " " " cuisinières et aides .....	15,00
" " " du personnel enseignant autorisé .....	30,00

La gratuité continuera à être accordée aux enfants dont les parents sont secourus du Bureau de Bienfaisance, aux titulaires de l'allocation militaire et à ceux dont le montant global des ressources n'atteint pas le salaire moyen départemental pour la région du Nord, c'est-à-dire 4.500 frs par mois actuellement, non compris les allocations familiales et de salaire unique.

- Séance levée à 16 H. 15

.....

M. Coïba trouve le prix de 15 frs un peu élevé, M. Broux donne les explications sur les derniers prix de revient (21,32 de moyenne) et fait ressortir la hausse des prix constatés à l'adjudication de l'aveille. Il souligne que l'Administration Municipale fait un gros effort pour la Caisse des Ecoles et craint qu'il ne puisse être fait davantage, il propose cet essai pour le dernier trimestre de l'année 1946, étant entendu que les prix seront revus en fin d'exercice.

Après ces explications, M. Coïba se range à cet avis et le rapport de la Commission des Finances mis aux voix est adopté à l'unanimité.

Il est décidé, en outre, qu'il sera réclamé au personnel de cuisine et au personnel enseignant, pour lesquels nous ne recevons aucune attribution, les tickets correspondant aux denrées attribuées pour les enfants. La ration des marchandises et denrées contingentées sera la même pour tous. Une économie du pain sera recommandée. Le personnel enseignant autorisé à prendre ses repas sous certaines conditions l'année dernière, sera invité à renouveler cette demande d'autorisation dès la rentrée des classes.

#### Questions diverses.-

- M. Coïba, au nom de ses Collègues, remercie M. l'Adjoint de l'invitation pour la visite des Camps de Vacances, cette tournée fut pleine d'enseignement et de satisfaction pour les membres du Comité. Il signale que seul le terrain du Camp de Cantelieu paraît défavorisé. M. l'Adjoint fait ressortir les travaux actuellement en cours entrepris par le Service des voies navigables, ce qui

.....



.....

empêche tout aménagement pour l'avenir, sur ce terrain susceptible de disparaître bientôt. L'Administration recherche dès maintenant un terrain de remplacement difficile à trouver dans ce secteur de la Ville.

- M. Poulard fait remarquer que l'incorporation du personnel des théâtres dans l'organisation des Camps de Vacances a été une innovation heureuse, celui-ci ayant accompli sa tâche avec dévouement et initiative. Il a contribué ainsi, pour une large part, à la réussite de cette oeuvre de jeunesse.

- Sur une intervention de M. Jacobs, il est décidé d'examiner la possibilité de doter les Membres du Comité d'un insigne justifiant leur qualité.

- Séance levée à 16 H. 30 -

Le Président,

F. BROUX

Adjoint au Maire

Le Secrétaire,

L. BARBOT



106/232



VILLE DE LILLE

-----

4<sup>ème</sup> Division

CAISSE DES ECOLES

=====

PROCES VERBAL

de la Réunion du 5 Décembre 1946

=====

Le Comité de la Caisse des Ecoles s'est réuni le Jeudi 5 Décembre 1946, à 15 heures, sous la présidence de Mr l'Adjoint Broux.

Etaient présents : M. Broux, Adjoint,  
MM. Camu, Coïba, Colas, Degrave,  
Godinot, Huret, Jacobs, Moulins,  
Nigeon, Rénier, Tytgat,  
Vandenberghe, Vantroost, Vinche,  
Viste,

Excusés : MM. François, Hauser, Hermez,  
Poulard, Mme Rohart,  
MM. Vérier, Vernet,

Absents : MM. Arnould, Cailliau, Mme Guillaume,  
M. Leroy.

MM. Vandenhende, Chef de la 4ème Division et Barbot, du Service, assistent à la réunion.

Procès verbal de la réunion du 20 Septembre 1946.-

Le procès verbal de la réunion du 20 Septembre 1946 est adopté sans observation.

Rapport de la Commission des Finances.-

Réunion du 27 Novembre 1946

La Commission des Finances s'est réunie le Mercredi 27 Novembre 1946, à 15 heures, sous la présidence de Mr Rénier.

Etaient présents : MM. Moulins, Rénier, Vernet,

Excusés : MM. Vérier, Receveur Municipal,  
Cailliau, Hermez, Poulard,  
Vantroost, Viste,

Absents : Mme Guillaume, M. Nigeon.

M. Barbot, du Service, assiste à la réunion.

.....



.....

Vérification de la comptabilité.-

La Commission procède à l'examen et au pointage de toutes les pièces comptables du 1er Janvier au 22 Novembre 1946.

Elle reconnaît l'exactitude de chaque opération et la bonne tenue des livres.

Situation financière.-

Il est donné connaissance de la situation financière au 27 Novembre.

Le total des recettes s'élève à :	17.095.676,50
celui des dépenses à :	14.109.811,40
	-----
reste disponible	2.985.865,10
	=====

La Commission enregistre avec satisfaction l'attribution d'une subvention du Ministère de l'Education Nationale de 317.190 Frs en faveur des cantines primaires et de 12.688 Frs en faveur des cantines maternelles.

Le montant des dépenses restant à engager jusqu'au 31 Décembre peut être évalué à 4.500.000 Frs environ.

La prévision des recettes restant à encaisser jusqu'à cette date peut s'élever à 750.000 Frs.

A la suite de l'exposé de la situation financière des insuffisances de crédits apparaissent aux articles suivants :

Art. 1 - Traitement du personnel	:	70.000.-
Art. 3 - Transports	:	50.000.-
Art. 4 - Denrées	:	380.000.-
Art. 10 - Camps de Vacances	:	250.000.-

La Commission décide de transférer de l'Art. 9 "Camps du Jeudi", la somme de 500.000 Frs, inutilisée, aux articles :

I - Traitement du personnel	:	70.000.-
3 - Transports	:	50.000.-
4 - Denrées	:	380.000.-

et de virer une somme de 250.000 Frs, excédent de l'article 7 "Salaires des cuisinières et aides, manoeuvres, etc." à l'article 10 "Camps de Vacances".

Projet de Budget pour 1947.-

La Commission examine chaque article du Budget, tant en recettes qu'en dépenses pour l'année 1947.

A la suite de cet examen le projet suivant est adopté et la Commission décide de demander une subvention municipale de 24.500.000 Fracs.

Toutefois, elle formule des réserves quant au montant de la subvention inscrite à ce projet et ce, en raison des fluctuations constantes des prix et du cours des denrées.

.....



PROJET DE BUDGET pour l'Année 1947

=====

R E C E T T E S

Art. 1 - SUBVENTION MUNICIPALE .....	:	24.500.000.-
" 2 - RENTES SUR L'ETAT .....	:	266.40
" 3 - VENTE DES EAUX GRASSES .....	:	4.000.-
" 4 - VENTE DES TICKETS DE CANTINE .....	:	2.810.000.-
" 5 - RECETTES DIVERSES ET IMPREVUES .....	:	I.-
" 6 - SUBVENTIONS (Etat & Entr'Aide Française) ..	:	I.-
		-----
Total .....		27.314.268.40
		=====

D E P E N S E S

Administration

Art. 1 - TRAITEMENT DU PERSONNEL .....	:	1.375.000.-
" 2 - TIMBRES, ASSURANCES, IMPRIMES, FOURNITURES DE BUREAU ET IMPREVUS .....	:	170.000.-

Cantines Scolaires

Art. 3 - TRANSPORTS .....	:	300.000.-
" 4 - DENREES .....	:	6.800.000.-
" 5 - MATERIEL & ENTRETIEN .....	:	450.000.-
" 6 - CHAUFFAGE & ECLAIRAGE .....	:	950.000.-
" 7 - SALAIRES DES CUISINIERES, AIDES, MANOEUVRES, etc.....	:	9.560.000.-
" 8 - FRAIS DE SURVEILLANCE .....	:	620.000.-

Divers

Art. 9 - CAMPS DU JEUDI .....	:	1.500.000.-
" 10 - CAMPS DE VACANCES .....	:	4.800.000.-
" 11 - COLONIE HENRI-GHESQUIERE .....	:	630.000.-
" 12 - PREVENTORIUM DE WORMHOUDT .....	:	155.000.-
		-----
Total .....		27.310.000.-
		=====

Il est à remarquer que ce budget comporte les dépenses matérielles du domaine de Wormhoudt sous réserve de son fonctionnement en 1947, et ne comporte pas la prise en charge éventuelle par le service du château de la Carnoye.



.....

Augmentation de l'indemnité des surveillants et surveillantes  
des cantines.-

Par lettres des 1er et 9 Novembre, les surveillants généraux de réfectoires d'une part, les surveillants et surveillantes de cantines d'autre part, sollicitent une revalorisation de leur indemnité journalière qui est actuellement de 16 Frs par jour, plus le repas, pour les surveillants et surveillantes de cantines.

Cette indemnité est réduite de moitié pour les surveillants généraux de réfectoires et les surveillants et surveillantes de cantine membres du personnel enseignant pour lesquels intervenait le décret-loi du 4 Avril 1934 sur les cumuls.

Une circulaire N° II7 de la Trésorerie Générale du Nord, en date du 28 Août 1946, fixe les indemnités en faveur des instituteurs pour les heures de surveillance des cantines scolaires, à un taux égal à la moitié de celui des heures d'enseignement ou de surveillance en dehors des heures de classe, ce dernier taux étant fixé au maximum des heures supplémentaires des rédacteurs de préfecture : 50 Frs, par la Circulaire Préfectorale du 2 Mai 1946.

Après un examen général, la Commission décide, compte tenu également de l'augmentation du prix des repas, de fixer à 25 Frs par vacation (plus le repas) l'indemnité aux surveillants et surveillantes des cantines, à partir du 1er Décembre 1946.

L'indemnité payée trimestriellement aux surveillants généraux de réfectoire est fixée à 40 Frs par jour de cantine à dater du 1er Octobre 1946. Il leur sera demandé de renforcer leur surveillance, surtout en ce qui concerne le contrôle des cartes, fiches d'admission, certificats divers et, en général, la bonne tenue du réfectoire.

En fin de séance, la Commission tient à féliciter MM. D'Hooßsche et Barbot pour la bonne gestion de la comptabilité et les explications données au cours de la réunion.

- Séance levée à 17 heures -

.....

Mr Broux donne tous les renseignements nécessaires sur la présentation du Budget de 1947, il souligne les difficultés actuelles pour l'établissement d'un budget et assure le Comité de toute la sollicitude de l'Administration Municipale en faveur de l'oeuvre de la Caisse des Ecoles.

A la demande de Mr Camu, il est donné lecture :  
I° des lettres du personnel de surveillance réclamant une augmentation de l'indemnité journalière ;

.....



..... 5  
2° d'une autre lettre de Mr Jacobs en faveur des surveillants généraux de réfectoires ;

3° d'une circulaire de la Trésorerie Générale.

Le Service rend compte des renseignements obtenus sur les taux servis à Roubaix et à Tourcoing et qui sont supérieurs à ceux proposés.

Après ces explications, le Budget de 1947 et le Procès Verbal de la Commission des Finances sont adoptés.

Mr Broux, après avoir fait ressortir la nécessité de rouvrir les Camps du Jeudi malgré les difficultés de trouver les locaux nécessaires à l'abri des enfants par mauvais temps, explique ses démarches relatives aux bâtiments et au terrain, loués par la Ville à l'usine Barrois à Fives, qui seraient fort propices à l'installation d'un camp très important dans ce quartier populeux ; à ces difficultés s'ajoutent celles du goûter et des séances de cinéma qu'il faut organiser rapidement aux changements de temps.

A ce sujet il tient à remercier devant le Comité et à féliciter vivement Mr Oscar Hermez pour l'aide efficace qu'il a apportée à l'oeuvre des Camps de Vacances, tout particulièrement à l'organisation des séances de cinéma toujours si appréciées des enfants. Le Comité tout entier s'associe au Président pour remercier Mr Hermez de ce concours si précieux.

#### Distribution de bonbons.-

Une distribution de bonbons sera faite aux enfants des écoles à l'occasion de la Noël et du Nouvel An.

Le Comité décide de passer marché avec la maison D. DUPONT pour la fabrication de bonbons en 1946.

#### Lettres des Mairies de Roubaix et de Tourcoing sur le fonctionnement des cantines scolaires dans ces deux villes.-

Le Comité prend acte des renseignements contenus dans ces deux lettres. Il remarque un prix de revient supérieur au nôtre à Tourcoing, celui de Roubaix est inférieur mais date de Juillet dernier. Les barèmes ne sont pas établis sur les mêmes bases, les prix des repas sont inférieurs au nôtre, le déficit des cantines scolaires doit donc être plus important dans ces deux villes.

#### Lettres de membres du personnel enseignant qui demandent l'autorisation de prendre leur repas à la cantine, - et chauffage de plats et boîtes à fricot.-

Le Comité confirme les décisions prises au cours de ses séances des 13 Décembre 1945 et 20 Septembre 1946 : sont seuls autorisés à

.....



.....

prendre leur repas de midi à la cantine, et sur demande spéciale, les membres de l'enseignement dans l'impossibilité de retourner chez eux et trop éloignés d'un restaurant Municipal.

Le chauffage de plats et de boîtes à fricot, difficilement contrôlable et sujet à des abus, n'est pas autorisé.

#### Vacances de Noël et de Nouvel An.-

Comme l'année dernière, le Comité décide de faire fonctionner les cantines pendant les vacances de Noël et de Nouvel An.

A l'occasion de la fête de Noël, un menu spécial sera servi aux enfants fréquentant régulièrement les cantines scolaires le Samedi 21 Décembre.

Le menu suivant est adopté :

Potage printanier  
Boeuf à la casserole  
Petits pois et pommes vapeur  
Confiture  
Pain - Bière

#### Insignes.-

Suite à une demande de Mr Jacobs, Mr Vandenhende s'est informé des prix et d'un modèle d'insigne, ce dernier ne nous est pas encore parvenu, il sera soumis au Comité lors de sa prochaine réunion.

#### Questions diverses.-

##### Demande de gratuité de cantine.-

Le Comité examine quelques cas spéciaux de demande de gratuité de cantine et fait confiance au Service, dans le cadre du règlement, pour la solution de certains cas malheureux.

#### Effectifs.-

A la demande de Mr Coïba, le Service communique le nombre d'enfants ayant bénéficié des cantines scolaires depuis la rentrée des classes :

##### Octobre

Repas servis : 45.504 - Nbre de jours : 22 - Moyenne journalière 2068

##### Novembre

Repas servis : 39.403 - Nbre de jours : 19 - Moyenne journalière 2073

.....



.....

- Séance levée à 16 H. 45 -

Le Chef de la 4<sup>o</sup> Division

J. VANDENHENDE

Le Président

F. BROUX

Adjoint au Maire

Le Secrétaire

L. BARBOT







Commissions

Finances : MM. Cailliau, Hermez, Moulins, Nigeon, Poulard, Renier  
 Vantroost, Vernet, Viste, Mme Guillaume

Denrées : MM. Soiba, François, Godinot, Jacobs, Nigeon, Mme Rohart  
 MM. Tytgat, Vandenberghe, Vinche

Vetements : MM. Camu, Colas, Degrave, Godinot, Hauser, Huret, Leroy  
 Vantroost, Vernet

Attributions des délégations

Cantines primaires

Baggio	II Rue Racine	MM. Vinche
Briand	près de l'Hopital Calmette	Poulard
Buisson	13 Rue Alphonse Leroy	Jacobs
Crèche de Fives	91 Rue de Lannoy	Vinche
Dupleix	18 Rue Vantroyen	Degrave
Faubourg d'Arras	rue Paul Bardou	Tytgat
Faubourg de Béthune	rue Verhaeren	François
Fénelon-Filles	40 Rue Fénelon	Tytgat
Fénelon-Garçons	40 rue Fénelon	Tytgat
Guillaume Tell	2 Rue Guillaume Tell	Vantroost
Isly	23 Rue Fulton	Cailliau
Saint-André	2 Rue du Béguinage	Vernet
Vignette	7 Rue Baptiste Monnoyer	Moulins

Cantines maternelles

André	44 Rue Paul Lafargue	MM. Camu
Antoine Brasseur		
& Don Suisse	Rue Porret	Vinche
Auguste Comte	10 Rue de Thioville	Godinot
Barb	3 Rue Cabanis	Huret
Bichat	3 Rue Fulton	Cailliau
Camille Desmoulins	256 bis Brd V. Hugo	Moulins
Chateaubriand	2 Rue Roland	François
Gounod	72 Rue des Stations	François
Gutenberg	16 Rue de la Baignerie	Viste
Jean Picard	Rue Verhaeren	François
Jean Bart	31 Rue du Général de Wett	Poulard
Jean Jaurès	6 Rue Guillaume Tell	Vantroost
J.J. Rousseau	101 Rue Princesse	Vernet
Jenner	1 bis Rue Alphonse Colas	Vernet
Jules Simon	172 Rue du Buisson	Jacobs
La Fontaine	95 Rue Saint Gabriel	Degrave
Lamennais	60 Rue Léonard Danel	Godinot
Louis Blanc	91 Rue Guillaume Werniers	Huret
Mozart	1 Parvis Saint Michel	Nigeon

.....



Philippe de Comines	16 Rue Ph. de Comines	MM. Tytgat
Rupult	26 Rue Frédéric Mottez	Mme Rohart
Victor Hugo	137 Brd Victor Hugo	M. Moulins

Rapport de la Commission des Denrées  
Réunion du 20 Décembre 1946

La Commission des Denrées s'est réunie le vendredi 20 Décembre 1946 à 14 h. 30, sous la présidence de M. Vinche.

Etait présents : MM. Broux, Adjoint au Maire, Président de la Caisse des Ecoles, MM. Coïba, François, Godinot, Jacobs, Nigéon, Vandenberghe, Vinche.

Excusés : Mme Rohart, M. Tytgat

MM. Vandenhende, Chef de la 4<sup>e</sup> Division et Barbot, du service assistent à la réunion.

La Commission procède à l'adjudication des denrées pour la période du 1<sup>er</sup> Janvier au 30 Juin 1947.

Sur 27 fournisseurs éventuels sollicités, dont 2 associations, 17 ont répondu :

Sont déclarés adjudicataires :

1<sup>o</sup> pour le pain,

la Sté l'Indépendante, qui offre : à fournir le pain contre remise de tickets de rationnement moyennant un rabais de 0.10 par kilogramme et à assurer la fabrication du pain avec la farine allouée par bons d'attribution du Ravitaillement Général moyennant un prix forfaitaire de 4 frs 75 pour frais de fabrication.

2<sup>o</sup> pour la bière,

la Brasserie l'Avenir, qui propose de la bière à 2<sup>o</sup> 2 au prix de 510 frs l'hectolitre.

Après avoir goûté l'échantillon, considérant que la qualité doit être recherchée, la Commission préfère la bière à 2<sup>o</sup> 2 et écarte la soumission de la Brasserie Masse Maurice qui propose de la bière à 1<sup>o</sup> au prix de 440 frs l'hectolitre.

3<sup>o</sup> pour la viande,

Mme Vve Lemaire à Loos à 145 frs le kilogramme, toutes taxes existant actuellement comprises.

4<sup>o</sup> pour les légumes frais,

M. Wattrelot qui offre un rabais de 10,60 %

M. Brume Duthilly et M. Marcq Degroot n'ayant consenti respectivement qu'à un rabais de 10 et de 10,50 %

.....



5° pour les Pommes de terre,

M. Wattrelot, aux prix courants pratiqués sur le marché avec un rabais de 2 % .

6° pour les Denrées,

M. H. Gautier, qui consent un rabais de 4.12 %

Ne sont pas admises les offres de :

M. L. Menu qui consent un rabais de 4 %

M. P.E. Thanghe qui consent un rabais de 4.10 %

7° pour la Margarine,

M. L. Prouvost, au prix officiel avec un rabais de 8 Frs 30 au Kg.

Sont éliminés : la Sté Astra et M. G. Violet dont le rabais n'était que de , pour le 1er 5 Frs 65 au Kg et pour le second que de 3 Frs 45 au Kg.

8° pour la Confiture

La Maison D. Dupont qui fabriquera de la confiture pommes et fruits, pur fruit, pur sucre, au prix de 49 Frs le Kilogramme, contre fourniture de 650 grammes de sucre par kilogramme de confiture livrée, sucre déduit sur facture à 25 Frs 75 le kilo.

9° pour les Bonbons,

La Maison D. Dupont qui nous fournira sur la base de la confiserie échange sucre, au prix de 71 Frs 48 le kilogramme contre fourniture de sucre repris à 27 Frs le kilogramme ( prix correspondant à la campagne 46-47)

#### Questions diverses.

M. Colba regrette que l'Administration Municipale se trouve dans l'impossibilité de procéder, comme par le passé, à une distribution de coquilles aux enfants des écoles publiques, à l'occasion des fêtes de Noël. La Commission, bien qu'elle se rendant compte des réelles difficultés pour se procurer les denrées nécessaires, remercie M. le Maire de tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour et demande néanmoins à M. l'Adjoint Broux d'intervenir, par une ultime démarche, auprès de lui en vue de réaliser cette traditionnelle distribution.

M. Vinche désire savoir à quel point en est la nomination de M. Barbot comme chef de service. A la suite des explications fournies par M. l'Adjoint Broux - lettre de M. le Maire - la Commission estime qu'en attendant, une indemnité différentielle soit servie à M. Barbot pour le travail accompli, avec beaucoup de conscience et de dévouement depuis le départ de M. D'Hoossohe.

M. Jacobs réclame le remplacement de carreaux cassés à la Cantine Buisson. Le nécessaire a été fait en temps opportun auprès du service intéressé.

- Séance levée à 16 heures -

+ Adopté +

.....



QUESTIONS DIVERSES

Marchés Charbon.-

Le Comité décide de passer marchés avec les Maisons O. Ghesquiere et Vve Coisne Pottier pour la fourniture de charbon nécessaire au fonctionnement des cantines jusqu'au 31 Mars 1947.

Adhésion à l'O.R.C.B.L.-

Le Comité décide de souscrire l'abonnement et la cotisation de 1.000 Frs pour l'année 1947 à l'Office Régional du Cinéma Educateur de Lille, de manière à profiter des avantages qui découlent de notre adhésion à cet organisme ; notamment le prêt et la location de films pendant les périodes de Camps de Vacances et du Joui.

Prix des repas - Application de la baisse de 5 %.-

Conformément aux récentes décisions gouvernementales relatives à la baisse générale de 5 %, le Comité décide de ramener dans les Cantines Scolaires :

de 15 à 14 Frs	le prix des repas des enfants habitant Lille
de 22.50 à 21 Frs	" " " " " étrangers à la Ville
de 15 à 14 Frs	" " " " cuisinières et aides
de 30 à 28 Frs	" " " du personnel enseignant autorisé spécialement.

Cette mesure sera appliquée à dater du 13 Janvier 1947.

Vente des eaux grasses.-

A la suite d'une lettre de la Maison Gaby et Cie à St André qui offre la somme de 20 Frs par jour de fonctionnement des Cantines, pour l'enlèvement des eaux grasses et issues des Cantines Scolaires, le Comité donne un avis favorable à cette proposition.

Paiement d'heures supplémentaires.-

Le Comité décide le paiement des heures supplémentaires effectuées par quelques employés et manoeuvres pour surcroît de travail (découpage de viande le dimanche, service spécial de douches, préparation d'inventaire et fête de Noël) pendant le 2° semestre 1946.

Assurance accidents personnel et enfants des Camps de Vacances.-

Le Comité décide d'imputer à l'article 2 : "Imprimés, Fournitures de bureau, Assurances, Divers & Imprévus" la somme de 31.977 frs due à M. Dufosse, Agent de la Mutuelle Générale Française à Lille pour prime annuelle d'assurance contre les accidents aux Camps de Vacances en 1946.



Insignes.-

M. Vandenhende présente le croquis de l'insigne, exécuté par M. Delaunoy, pour les Membres du Comité de la Caisse des Ecoles. Ce dessin d'un très bel effet est accepté après demande d'une légère modification de l'inscription.

Colonie de Wormhoudt.-

M. l'Adjoint Broux informe le Comité d'une visite effectuée à Wormhoudt en compagnie de M. le Maire et de M. l'Adjoint Van Welput.

L'achat prévu d'un château voisin de la Colonie ne pourra se faire, en effet les frais d'installation d'une distribution d'eau et la couverture d'un cours d'eau sur une assez grande longueur occasionneraient des frais par trop onéreux pour la Ville.

Il signale que des plantations d'arbres vont être entre prises sur le domaine de la Colonie dès le début de Février, le personnel auxiliaire a été repris pour le déblaiement et le nettoyage des fossés. Si l'installation de baraquements était possible, 2 à 300 enfants pourraient être envoyés aux prochaines vacances, mais de gros travaux sont nécessaires et une réfection complète est problématique pour l'instant.

Une ouverture éventuelle de colonie au Château de la Carnoye n'est pas perdue de vue, elle permettrait, avec celle de Marquette, d'y envoyer exclusivement filles ou garçons dans chacun de ces établissements voisins de la Ville.

A une question posée par M. Coïba, M. Broux fait connaître que l'école de plein air est toujours occupée par l'armée Polonaise, bien que l'Administration ait engagé des pourparlers avec les autorités compétentes pour sa récupération qui s'avère difficile actuellement.

M. l'Adjoint Broux expose les raisons pour lesquelles la question de nomination de M. Barbot au grade de Chef de Bureau en remplacement de M. D'Hoossche est toujours en suspens.

En attendant le règlement de ce problème, le Comité, à l'unanimité décide d'allouer à M. Barbot, à partir du 1er Octobre 1946, daté du départ de M. D'Hoossche, une indemnité égale à la différence entre le traitement de Chef de Bureau, dernière classe, et celui qu'il touche actuellement ; en reconnaissance des services qu'il rend avec autorité et beaucoup de dévouement.

Avant de lever la séance, le Comité, après observation de M. Vandenberghe, charge le service de rappeler au personnel les indispensables précautions qu'il y a lieu de prendre pour la bonne conservation des légumes.

- Séance levée à 16 H. 45 -

Le Président  
F. BROUX  
Adjoint au Maire

Le Secrétaire  
J. VANDENHENDIE



106/23



VILLE DE LILLE

4° Division

CAISSE DES ECOLES  
=====

PROCES VERBAL  
de la Réunion du 28 Mars 1947

---:---:---:---:---:---:---:---:---

Le Comité de la Caisse des Ecoles s'est réuni le Vendredi 28 Mars 1947, à 15 heures 30, sous la présidence de Mr l'Adjoint Broux.

Etaient présents : Mr Broux, Adjoint, Président de la Caisse des Ecoles;  
MM. Camu, Coïba, Degrave, François, Godinot  
Hauser, Huret, Jacobs, Nigeon, Mme Rohart  
MM. Vantroost, Vinche

Excusés : MM. Colas, Mme Guillaume, MM. Hermez, Moulins  
Renier, Tytgat, Vérier, Vernet, Viste

Absents : MM. Arnould, Cailliau, Leroy, Poulard,  
Vandenberghé,

MM. Vandenhende, Chef de la 4° Division et Barbot, du service assistent à la réunion.

Procès verbal de la réunion du 16 Janvier 1947

Le Procès verbal de la réunion du 16 Janvier 1947 est adopté sans observation

Etablissement de Marchés

Le Comité émet un avis favorable à l'établissement des marchés à passer avec les maisons suivantes :

Victor CAUDERLIER, pour entretien et divers travaux de fumisterie dans les cantines scolaires pendant l'année 1947.

Vve COISNE POTTIER et S.A.R.L. DEFFONTAINE, DELATTRE & HERMAN pour la fourniture du charbon nécessaire au fonctionnement des cantines pendant la période du 1er Avril 1947 au 31 Mars 1948.

Fournitures de pommes de terre et légumes frais - Substitution de Fournisseur.

Le 21 Décembre 1946, Mr Arthur WATTRELOT, 181 rue de la Prévoté à Pérenchies avait passé marchés avec la Caisse des Ecoles pour les

.....



fournitures de pommes de terre et de légumes frais aux Cantines Scolaires.

M. Wattrelot a transféré son commerce à M. René Van Ceunebroek, 3 rue de Douai à Lille, lequel s'engage à livrer les marchandises aux mêmes conditions.

Le Comité décide d'autoriser la substitution de Mr Van Ceunebroek à Mr Wattrelot en ce qui concerne les marchés précités.

#### Virements de crédits

Pour permettre le règlement de dépenses afférentes aux Camps de Vacances en 1946, le Comité décide de virer de l'article 8 "Frais de Surveillance" à l'article 10 "Camps de Vacances" une somme de 110.000 Frs et de l'article 6 "Chauffage et éclairage" à l'article 10 "Camps de Vacances" une somme de 225.000 Frs

#### Fête du 1<sup>er</sup> Mai

##### Distribution de bonbons

Une distribution de bonbons sera faite aux enfants des écoles à l'occasion de la fête du 1<sup>er</sup> Mai.

#### Menu Spécial

A l'occasion de la fête du Travail un menu spécial sera servi le mercredi 30 Avril aux enfants fréquentant régulièrement les cantines scolaires.

Le menu suivant est adopté :

Potage printanier  
Sardine  
Boeuf à la casserole  
Petits pois et pommes vapeur  
Fromage  
Confiture  
Pain et Bière

#### Vacances de Pâques

Mr l'Adjoint Broux informe le Comité que les Camps de Vacances de Pâques fonctionneront cette année du 1<sup>er</sup> au 11<sup>er</sup> Avril malgré les nombreuses difficultés rencontrées pour leur organisation.

En effet, la rigueur du dernier hiver ne permet pas l'utilisation normale des terrains de jeux comme en bonne saison, ils sont encore très humides et difficilement praticables, de plus il ne faut pas perdre de vue l'état vestimentaire des enfants, notamment en ce qui concerne les chaussures.

Aussi des séances de cinéma seront organisées au Théâtre Sébastopol et à la salle des Fêtes de Fives, après réalisation d'un accord avec des opérateurs qui assureront la location et la projection des films indispensables.



Le personnel de surveillance sera recruté en majorité parmi le personnel de surveillance des Cantines.

Mr Godinot regrette qu'il ne soit pas possible d'utiliser les terrains de jeux et insiste pour que le choix du personnel de surveillance se porte plutôt sur un personnel jeune susceptible de retenir et d'amuser les enfants.

Après un échange de vues le Comité reconnaît les difficultés de recrutement du personnel, demande qu'il soit fait le mieux possible et que l'organisation pour les prochaines grandes vacances soit envisagée assez tôt pour en faciliter le succès.

Mr Coïba demande des renseignements sur l'agencement des terrains de jeux "Chevalier Français" et "Château Lemoine".

Le Comité décide ensuite d'allouer pour les Camps de Vacances de Pâques les indemnités suivantes :

Surveillants Primaires et Maternelles : 180 Frs par jour  
Chefs de groupe ..... : 200 Frs par jour

+ + + + +

Pour permettre un examen préliminaire de l'ordre du jour, Mr Camu demande que pour les prochaines séances le Bureau soit convoqué 1/2 heures avant la réunion plénière. Les convocations seront rédigées en conséquence.

#### Questions diverses

#### Lettre de Mr le Président du Groupement Lillois des Instituteurs et Institutrices publics de Lille

Lecture est donnée d'une lettre de Mr le Président du Groupement Lillois des Instituteurs et Institutrices publics de Lille demandant de reconsidérer la question d'extension du bénéfice des cantines scolaires aux Instituteurs et Institutrices de Lille habitant loin de leurs postes et ne pouvant rentrer chez eux à midi.

Le Comité révisé et examine à nouveau la question. Malgré son vif désir d'être agréable au personnel enseignant, il regrette devoir s'en tenir à ses décisions antérieures. De plus, les attributions de denrées sont faites maintenant par les Services du Ravitaillement Général qui exigent mensuellement, sous forme de déclaration, un effectif réel des élèves prenant leur repas de midi " à l'exclusion des personnels technique, de service et de surveillance".

#### Communication de Mr Nigeon

En fin de séance, Mr Nigeon, Président de l'Oeuvre du "Sou des Ecoles Laïques", Membre et Secrétaire Adjoint de la Caisse des Ecoles depuis de nombreuses années fait connaître à ses collègues son prochain départ de Lille. Comme il n'est pas certain d'assister à la prochaine réunion il tient à les saluer une dernière fois et les assure qu'il conservera de Lille et de la Caisse des Ecoles un excellent souvenir.

.....



Mr l'Adjoint Broux, au nom du Comité, exprime la surprise pénible du départ inattendu de Mr Nigeon, homme sympathique, dévoué depuis toujours aux oeuvres et à l'école laïques.

Il l'assure que ses collègues conserveront aussi de lui le meilleur souvenir et, sur sa proposition, Mr Nigeon est nommé, à l'unanimité, Membre d'Honneur de la Caisse des Ecoles.

Séance levée à 17 heures.

Le Chef de la 4 <sup>e</sup> Division	Le Président	Le Secrétaire
J. VANDENHENDE	F. BROUX	L. BARBOT







Etaients présents : MM. Broux, Adjoint, Président de la Caisse des Ecoles, D'Hoossche, Poulard, Rénier, Vantroost,

Excusés : MM. Hermez, Moulins, Vernet, Viste,

Absents : M. Cailliau, Mme Guillaume.

M. Barbot, du Service, assiste à la réunion.

Vérification de la Comptabilité.-

La Commission procède à l'examen et au pointage de toutes les pièces comptables :

1° du 23 Novembre au 31 Décembre 1946 ;

2° du 1er Janvier 1947 au 23 Mai 1947.

Elle reconnaît l'exactitude de chaque opération et la bonne tenue des livres.

Situation financière au 31 Décembre 1946.-

Il est donné connaissance de la situation financière au 31 Décembre 1946 :

Le total des recettes s'élève à Frs : 18.636.939,00

Le total des dépenses s'élève à Frs : 18.635.584,60

Reste disponible au 31 Décembre 1946.... 1.354,40

Examen du Compte de gestion et du Compte administratif.-

La Commission émet un avis favorable au compte de gestion présenté par M. le Receveur Municipal, Trésorier de la Caisse des Ecoles, pour l'année 1946.

-----  
Le Président s'étant retiré, la Commission procède à l'examen du compte administratif de l'exercice 1946.

Il ressort un excédent de recette à reporter au Budget de 1947 et se décomposant comme suit :

Exercice 1946 : 1.354,40

Exercice 1945 : 14.962,70

-----  
16.317,10

=====

Elle émet un avis favorable à ce compte.

Inventaire au 31 Décembre 1946.-

La Commission émet un avis favorable au compte matières au 31 Décembre 1946 présenté par le Chef Magasinier.

.....



Situation Financière au 23 Mai 1947.-

La Commission prend connaissance de la situation financière au 23 Mai 1947.

Le total des recettes s'élève à Frs : 25.650.265,60

Le total des dépenses s'élève à Frs : 7.253.719,20

Reste disponible au 23 Mai 1947 : 18.396.546,40  
=====

- Séance levée à 16 heures -

Le Président s'étant retiré, le Rapport de la Commission des Finances est adopté sans observation.

A sa rentrée en séance il remercie le Comité de l'aide précieuse qu'il lui a apportée au cours de l'exercice écoulé.

Il associe à ces remerciements le personnel du Service pour son dévouement à l'oeuvre de la Caisse des Ecoles en même temps qu'à l'Administration Municipale.

Colonies de Vacances.-

Le Président a, cette année, le plaisir d'informer les Membres du Comité, qu'en plus de la Colonie Henri-Ghesquière ouverte l'an passé, il sera possible après bien des difficultés de rouvrir le Préventorium de Wormhoudt avec 100 lits et de faire fonctionner en colonie avec 50 lits le château de La Carnoye qui était, l'année dernière, Camp de Vacances.

Les séjours dont bénéficieront les enfants seront échelonnés du 1er Juillet au 30 Septembre et pourront être d'une durée de 20 jours pour le Préventorium de Wormhoudt et de 15 pour la Colonie de La Carnoye.

D'autre part, des pourparlers en cours sont susceptibles d'aboutir à une heureuse conclusion.

En effet, il nous sera possible d'envoyer, pour 3 périodes successives de 20 jours, 300 enfants au bord de la mer.

Les dépenses nécessaires pour le fonctionnement de ces colonies n'ont pu être prévues au Budget ordinaire de 1947, aussi il importe d'établir le montant approximatif des dépenses à présenter à l'Administration Municipale sous forme de Budget additionnel en tenant compte de l'état des Restes à payer de l'exercice 1946, au 31 Mars 1947.

Voici le projet de Budget Additionnel pour l'année 1947. :

.....







Le projet de Budget additionnel est adopté et sera soumis par l'Adjoint de la Caisse des Ecoles à l'Administration Municipale.

Camps de Vacances.-

Le Président fait connaître que les Camps de Vacances fonctionneront du 21 Juillet au 20 Septembre.

2 Camps nouveaux seront ouverts cette année : rue du Molinel et rue d'Iéna. Il regrette que ce dernier, en cours d'aménagement, soit chaque nuit l'objet de détériorations. Une enquête est actuellement en cours et des mesures vont être prises.

Il prie M. l'Inspecteur Primaire d'inviter les Directeurs et Directrices d'écoles à laisser les cours ouvertes et les préaux libres aux heures et lieux de rassemblement ou de remettre les clés au Service comme il a été demandé.

Indemnité de surveillance des Camps de Vacances.-

Après examen de la question et sur la proposition de M. l'Adjoint Broux, le Comité décide d'allouer les indemnités suivantes :

- Surveillants primaires et maternelles : 250 Frs par jour
- Chefs de groupe et assimilés : 275 Frs " "

Comme par le passé, MM. Vandenhende, Barbot, Dubo, Baert et Mme Porreye bénéficieront de l'indemnité des chefs de groupe, en raison du surcroît de travail et d'organisation occasionné par les Camps de Vacances.

Questions Diverses.-

Lettre du Denier des Ecoles laïques de Lille

Le Président donne lecture d'une lettre du Denier des Ecoles laïques invitant les Membres du Comité à assister, le Dimanche 8 Juin 1947 à onze heures à une cérémonie du Souvenir sur la tombe de son regretté Président : M. BEUGNIES.

Il demande que le Comité soit largement représenté à cette manifestation. M. BEUGNIES ayant été durant de longues années Vice-Président de la Caisse des Ecoles où il a laissé le meilleur souvenir. M. VANTROOST est désigné pour présider la délégation, une gerbe de fleurs sera envoyée.

Insignes.-

M. Vandenhende présente le croquis de l'insigne exécuté par M. DELAINOY, pour les Membres du Comité de la Caisse des Ecoles, avec la modification demandée au cours de la dernière séance du Comité. Le modèle est définitivement choisi.

.....



- 6 -

Compte Rendu.-

M. Barbot informe le Comité que la clôture, le 31 Mars 1947, de l'exercice 1946 a permis la réalisation d'un compte rendu des opérations de la Caisse des Ecoles pendant l'année 1946.

Ce document détaillé sur le fonctionnement financier du Service comprend 8 pages dactylographiées.

Il était imprimé avant-guerre et devant son importance administrative et documentaire, le Comité décide de le faire imprimer comme par le passé.

- - - - -

A la suite d'une remarque de M. Tytgat, les Membres présents manifestent le désir de voir leurs Collègues plus nombreux aux séances du Comité, l'importance de l'ordre du jour et des questions posées nécessitant la participation de tous aux réunions.

- Séance levée à 17 heures -

Le Chef de la 4<sup>e</sup> Division

J. VANDENHENDE

Le Président

F. BROUX

Adjoint au Maire

Le Secrétaire

L. BARBOT







La Commission procède à l'adjudication des Denrées pour la période du 1er Juillet au 31 Décembre 1947.

Sur 30 fournisseurs éventuels sollicités, dont 2 associations, 18 ont répondu.

Sont déclarés adjudicataires :

1° pour le pain et les biscuits,

la Sté L'INDEPENDANTE, qui offre à fournir le pain contre remise de tickets de rationnement moyennant un rabais de 0,10 par kilogramme et à assurer la fabrication de pains avec la farine allouée par bons d'attribution du Ravitaillement Général moyennant un prix forfaitaire de 4 frs 95 pour frais de fabrication.

La Sté L'INDEPENDANTE s'engage d'autre part à nous fournir la farine au prix légal contre remise de bons d'attribution du Ravitaillement Général et à assurer la fabrication de biscuits contre fourniture des matières premières nécessaires, en conformité avec les marges de prix valables au moment des livraisons.

2° pour la Bière,

la Brasserie l'Avenir qui propose de la bière à 1° au prix de 476 frs l'hectolitre.

Après avoir goûté l'échantillon, considérant que la qualité doit être recherchée, la Commission écarte la soumission de la Brasserie MASSE-MEURISSE qui n'a pas fourni d'échantillon comme il a été demandé.

3° pour la Viande,

Mme Veuve LEMAIRE, à Loos, à 170 frs le kilogramme, toutes taxes locales et d'abatages existant actuellement comprises ; toutes autres taxes non comprises..

4° pour les légumes frais,

M. VAN CEUNEBROEK qui offre un rabais de 10,60 %, M. BRAME n'ayant consenti qu'à un rabais de 10 %.

5° pour les pommes de terre,

M. VAN CEUNEBROEK, aux prix courants pratiqués sur le marché avec un rabais de 5 frs 25 % ; M. MACQ-DEGROOTE proposant un rabais de 5 %.

6° pour les Denrées,

M. P. E. THANGHE qui consent un rabais de 4 frs 20 %. N'est pas admise l'offre de M. H. GAUTIER qui consent un rabais de 2,50 %.

7° pour le Fromage,

M. P. E. THANGHE qui fait un rabais de 2,10 %. Est écartée la soumission de MM. HEUSELE & Cie qui n'offrent aucun rabais.



8° pour la Margarine,

M. L. PROUVOST, au prix officiel avec un rabais de 7,10 au Kg. Est éliminée la Sté ASTRA dont le rabais n'est que de 6 frs 23 au kilogramme.

9° pour la confiture,

M. A. FIBBE qui fabriquera de la confiture fruits et pommes au prix de 45 frs 57 contre fourniture de 610 grammes de sucre par kilo de confiture livrée, sucre déduit sur facture à 24 frs 56 le kilo, soit net 30 frs 59 le kilo.

N'est pas admise l'offre de la Maison DONAT-DUPONT, au prix de 46 frs 50 soit net 31 frs 09 le kilo.

Est éliminée la Sté MATERNE.

10° pour les bonbons,

la Maison DONAT-DUPONT qui nous fournira sur la base de la confiserie échange sucre, au prix de 71 frs 95 le kilo contre fourniture de sucre repris à 25 frs 65 le kilo soit net 46,30.

Questions diverses; - La Commission décide de passer marché avec la Maison CABY & C° à Saint-André pour la fourniture de la charcuterie nécessaire aux Colonies de Vacances.

- Séance levée à 16 heures -

- Adopté -

Questions diverses.-

Arrêt des Cantines

Les cantines cesseront après le repas du Vendredi 11 Juillet pour reprendre le Mercredi 1<sup>er</sup> Octobre.

Les journées des 29 et 30 Septembre seront réservées à la mise en place et au nettoyage.

CAMPS DE VACANCES

Les Camps de Vacances ouvriront le Lundi 21 Juillet. Les journées des Vendredi 18 et Samedi 19 seront consacrées à la préparation et à la mise en ordre des locaux.

La fête de clôture aura lieu le Samedi 20 Septembre.

A la demande de M. Coïba, le Président expose à quel point se trouve actuellement l'agencement des Camps de Vacances. Il a visité notamment, en compagnie de Monsieur le Maire, les nouveaux terrains

.....



.....  
de la rue du Malinel et de la rue d'Iéna où les aménagements se poursuivent, des jeux de basket-ball y seront montés incessamment et d'autres installations suivront.

Colonies.-

M. Broux fait connaître que l'on peut espérer ouvrir le Préventorium de Wormhoudt pour le 1er Août, malgré de grosses difficultés pour recruter le personnel nécessaire et pour trouver le matériel de couchage indispensable (lits, draps, couvertures). Il est notamment donné lecture d'une lettre du Régisseur à ce sujet.

En ce qui concerne l'envoi d'enfants à la mer, malgré de semblables difficultés, des pourparlers sont sur le point d'aboutir favorablement et il sera sans doute possible de réaliser un départ vers le 28 Juillet.

Le Comité fait confiance au Président pour mener à bien cette tâche difficile dans la situation actuelle.

Le Président rend compte également du fonctionnement satisfaisant des Colonies de Marquette et de La Carnoye depuis leur ouverture le 1er Juillet.

Lettre de M. VERNET.-

Lecture est donnée d'une lettre de M. VERNET qui demande que le Samedi soit choisi comme jour de réunion pour le Comité.

Cette demande est diversement commentée et, après un échange de vues, le Comité décide, tout en maintenant le statu-quo, d'avancer les réunions à 14 heures pour le Bureau et à 14 heures 30 pour les réunions plénières, ce qui permettra de lever les séances un peu plus tôt.

-----  
Suite à une intervention de M. JACOBS, il sera rappelé que l'usage de sacs et fourrestout reste strictement interdit dans les cantines et que le personnel doit venir au travail les mains libres conformément aux décisions et instructions antérieures.

Aucune infraction ne pourra être tolérée et les cuisinières seront rendues responsables de l'application de cette décision. Les délégués de cantine pourront intervenir le cas échéant.

Paiement d'heures supplémentaires.-

Le Comité décide le paiement des heures supplémentaires effectuées par M. Dubo pour surcroît de travail pendant le 1er Semestre 1947.

- Séance levée à 17 heures -

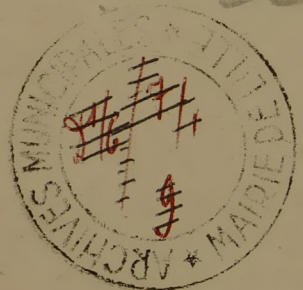
Le Chef de la 4<sup>o</sup> Division  
J. VANDENHENDE

Le Président  
F. BROUX  
Adjoint au Maire

Le Secrétaire,  
L. BARBOT



AD6/232



VILLE DE LILLE

4° Division

CAISSE DES ECOLES

=====

PROCES VERBAL

de la Réunion du 9 Octobre 1947

---:---:---

Le Comité de la Caisse des Ecoles s'est réuni le Jeudi 9 Octobre 1947, à 14 heures 30, sous la présidence de Monsieur l'Adjoint Broux.

Etaient présents : Mr Broux, Adjoint, Président de la Caisse des Ecoles,  
MM. Camu, Coïba, Colas, Degrave, D'Hoossche, François, Godinot, Hauser, Jacobs, Moulins, Tytgat, Vandenberghe, Vantroost, Vernet, Vinche.

Excusés : Mme Guillaume, MM. Hermez, Huret, Leroy, Poulard, Renier, Mme Rohart, M. Vérieur, Viste.

Absents : M. Arnould, Cailliau.

MM. Vandenhende, Chef de la 4ème Division et Barbot, Chef du Service de la Caisse des Ecoles, assistent à la réunion.

Procès verbal de la réunion du 10 Juillet 1947

Le Procès verbal de la réunion du 10 Juillet 1947 est adopté sans observation.

Rapport de la Commission des Finances

Réunion du 2 Octobre 1947

La Commission des Finances s'est réunie le Jeudi 2 Octobre 1947 à 15 heures sous la Présidence de Mr Moulins.

Etaient présents : MM. D'Hoossche, Moulins, Rénier, Vantroost, Vernet.

Excusés : MM. Cailliau, Hermez, Poulard, Viste,

Absente : Mme Guillaume.

MM. Vandenhende, Chef de la 4ème Division et Barbot, Chef de Service, assistent à la réunion.

.....



Vérification de la Comptabilité.-

La Commission procède à l'examen et au pointage de toutes les pièces comptables du 23 Mai au 1er Septembre 1947.

Elle reconnaît l'exactitude de chaque opération et la bonne tenue des livres.

Situation financière au 1er Septembre 1947.-

Il est donné connaissance de la situation financière au 1er Septembre 1947.

Le total des recettes s'élève à Frs : 26.548.295,60

Le total des dépenses s'élève à Frs : 16.848.185,20

Reste disponible au 2 Septembre 1947 : 9.700.110,40

=====

Virements de crédits.-

L'examen approfondi des dépenses pour l'article 10 révèle qu'il s'avérera insuffisant pour clôturer l'exercice. En effet, par suite de l'extention de l'oeuvre des Camps de Vacances, le crédit de 4.800.000 Frs sera dépassé.

Etant donné d'une part, que la dotation ouverte sous l'article 9 du Budget Primitif "Camps du Jeudi" va laisser un disponible de 1.500.000 Frs, et, d'autre part que l'article 8 du Budget Additionnel "Envoi d'enfants à la mer" nous laisse un reliquat de 1.380.000 Frs, la Commission propose de virer ces deux sommes à l'article 10 du Budget Primitif "Camps de Vacances".

Pour les mêmes raisons la Commission propose également de virer de l'article 6 du Budget Additionnel "Préventorium de Wormhoudt" à l'article II "Colonie Henri-Ghesquière", devenu insuffisant, la somme de : 500.000 Frs.

En fin de séance, la Commission tient à féliciter Mr Barbot et le Service pour la bonne gestion de la comptabilité et les explications données au cours de la réunion.

- Séance levée à 17 heures -

- adopté -

Fourniture de bière - Avenant au marché.-

Une lettre de la Brasserie l'Avenir, adjudicataire pour la fourniture de bière aux Cantines Scolaires, nous informe qu'à partir du 16 Août, conformément à une décision de la Chambre Syndicale de la Brasserie, notifiée par la Circulaire Ministérielle N° 17.841 du 11 Août 1947, le prix de la bière est augmenté de 192 Fr. 50 à l'hectolitre.

Le marché passé ayant été consenti sous réserve de toute fluctuation des cours, le Comité décide de passer avenant avec la Brasserie l'Avenir ; le prix de 4 Fr. 76 le litre de bière prévu au marché étant porté à 6 Fr. 685 le litre.

.....



Paiement d'heures supplémentaires.-

Le Comité décide le paiement des heures supplémentaires effectuées par MM. Baert, Dubo, Verstiggelen pour surcroît de travail et établissement d'états de rappel de traitements pendant le 3ème Trimestre 1947 et par M. Duhamel pour service spécial de douches à la Colonie Henri-Ghesquière.

Lettre de Mr Herbaut.-

Par lettre du 9 Octobre, Mr Herbaut, au nom de ses collègues, demande le relèvement de l'indemnité allouée aux surveillants généraux des cantines.

Une circulaire du 6 Février 1947 parue au Recueil des Actes de la Préfecture N° 6, du 19 Février 1947, autorise le paiement des heures de surveillance effectuées par le personnel enseignant au taux horaire maximum de 30 Frs.

Tenant compte de cette autorisation et de la durée de la surveillance, le Comité décide de porter le montant de l'indemnité à 50 Frs par jour de cantine, payée trimestriellement, à dater du 1er Octobre 1947.

Il leur est demandé de renforcer leur surveillance surtout en ce qui concerne le contrôle des cartes et fiches d'admission et en général de veiller à la bonne tenue du réfectoire.

Pain dans les Cantines.-

Etant donné les difficultés présentes et la diminution des attributions de pain et farine, il ne sera plus possible de maintenir la distribution journalière de pain dans les cantines.

En conséquence, comme il est pratiqué actuellement dans la plupart des grandes villes, les enfants devront apporter leur pain. Cette mesure sera appliquée à partir du 17 Novembre.

Préparation de la viande.-

Le Comité décide de rappeler aux cuisinières que la viande doit être servie hachée au personnel comme aux enfants. Aucune exception ne peut être tolérée et les Membres du Comité interviendront le cas échéant.

Projet de Budget pour 1948.-

Le Président informe le Comité de la réception par le Service des feuilles de prévisions budgétaires pour l'exercice 1948.

Mr Barbot donne les explications sur le projet approximatif des recettes et des dépenses prévues sur les bases actuelles et qui se solde par une demande de subvention de 47 millions à laquelle le Comité décide d'ajouter une somme de 350.000 Frs pour l'achat d'une camionnette.

.....



Questions diverses.-

- Le Chef de Service fait connaître que le prix de revient d'un repas seul aux Camps de Vacances s'élève à 28 Fr. 64 (denrées et personnel) non compris les frais de chauffage, Matériel, transports, entretien, surveillance, jeux, personnel de bureau, etc...

- Mr Godinot attire l'attention du Président sur l'agencement des Camps ROGER-SALENGRO et DESIRE-BATAILLE.

Mr Broux rappelle les difficultés rencontrées pour l'aménagement de ces terrains, il fait ressortir l'effort accompli pour leur ouverture à la date fixée et assure que le nécessaire sera fait pour une mise au point parfaite dès les prochaines vacances.

- Séance levée à 16 heures 15 -

Le Chef de la 4<sup>e</sup> Division

J. VANDENHENDE

Le Président

F. BROUX

Adjoint au Maire

Le Secrétaire

L. BARBOT